

Rapport annuel

Avril 2015 – Mars 2016

BANFF
CENTRE
FOR ARTS AND
CREATIVITY





Le Banff Centre

qui fonctionne sous le nom
de Banff Centre for Arts
and Creativity

Rapport annuel

Avril 2015 – Mars 2016

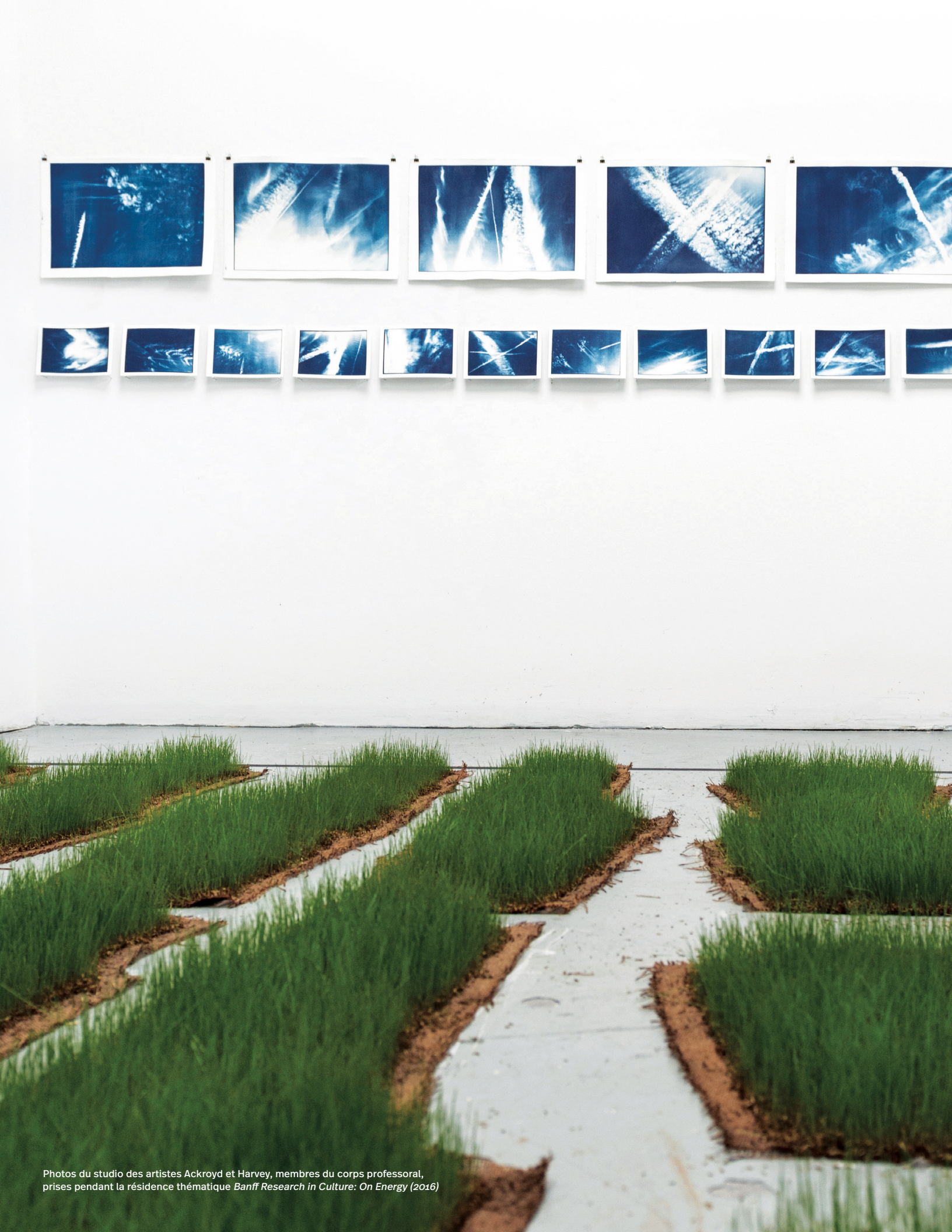
Aux fins du présent rapport annuel, lorsqu'il est question du Banff Centre, il est également fait référence au « Banff Centre for Arts and Creativity », au « Banff Centre » et au « Centre », et chacune de ces expressions est réputée avoir la même signification.



The Creative Gesture, photo : Don Lee

Table des matières

Remarque	1
Déclaration de responsabilité	3
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information	3
Message de la présidente et chef de la direction, et du président du conseil des gouverneurs	4
Aperçu des activités	7
Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement	12
Financial and Budget Information (<i>Available in English only</i>)	31
Internationalisation	37
Technologies de l'information	38
Plan d'immobilisations	41
Supporters du Banff Centre for Arts and Creativity	45
États financiers consolidés	61
Gouvernance	88



Remarque

L'objectif principal du présent rapport annuel est de fournir une rétrospective de l'exercice financier terminé le 31 mars 2016 quant aux progrès réalisés par rapport au plan institutionnel global (PIG) 2015-2018 du Centre, qui a depuis été remplacé par le PIG 2016-2019 du Centre, établi en juin 2016. Le PIG 2016-2019 du Centre tient compte des mesures stratégiques prises par ce dernier, à la suite de l'examen stratégique approfondi auquel il s'est livré; ce document devrait être lu dans l'optique des projets d'avenir du Centre. Comme cela a été mentionné, le présent rapport annuel met l'accent sur les progrès réalisés quant aux mesures stratégiques prévues par le PIG pour le dernier exercice, dont certaines ont été modifiées, retirées ou remplacées, à la suite de l'examen stratégique effectué par le Centre.

Photos du studio des artistes Ackroyd et Harvey, membres du corps professoral, prises pendant la résidence thématique *Banff Research in Culture: On Energy* (2016)



Déclaration de responsabilité

Le rapport annuel du Banff Centre for Arts and Creativity pour l'année terminée le 31 mars 2016 a été préparé sous la direction du conseil, conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (*Fiscal Planning and Transparency Act*) et aux directives ministérielles mises en œuvre au titre de la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post-Secondary Learning Act*). Toutes les implications importantes d'ordre économique, environnemental ou financier dont nous connaissons l'existence ont été prises en compte lors de la préparation du présent rapport.

Le président du conseil des gouverneurs,

David Weyant, c.r.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information

La direction du Banff Centre for Arts and Creativity est responsable de la préparation, de l'exactitude, de l'objectivité et de l'intégrité des données que renferme le présent rapport annuel, y compris les états financiers, les résultats en matière de rendement ainsi que l'information de gestion présentée à l'appui. La direction conçoit et maintient des systèmes de contrôle interne afin de fournir de l'information fiable, dans le but de satisfaire aux exigences en matière de présentation de l'information. Ces systèmes sont conçus dans le but de fournir à la direction une assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, qu'elles sont exécutées conformément à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les politiques pertinents, que la fiabilité de l'information financière est maintenue et que les éléments d'actif sont adéquatement comptabilisés et protégés.

Le rapport annuel a été préparé sous la supervision du comité de vérification de l'institution et a été approuvé par le conseil des gouverneurs. En outre, le rapport annuel est préparé conformément à la loi sur la planification fiscale et sur la transparence (*Fiscal Planning and Transparency Act*) et à la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post-Secondary Learning Act*).

La présidente et chef de la direction,

Janice Price

Le vice-président, Administration
et chef de la direction financière,

Bruce Byford

Message de la présidente et chef de la direction, et du président du conseil des gouverneurs

Au cours de l'exercice financier qui vient de se terminer, nous avons été ravis de constater les retombées que le Banff Centre for Arts and Creativity a sur les artistes, les gestionnaires et sur les penseurs. En 2015-2016, nous avons été fiers d'apporter notre soutien à plus de 4 170 artistes et gestionnaires au titre de 84 programmes d'apprentissage.

Nous avons de nombreuses réalisations à notre actif cette année, tant du côté des participants que du corps professoral; nous pensons notamment ici à l'extraordinaire pièce *Betroffenheit* (page 13). Il s'agit d'une œuvre de Kidd Pivott et de l'Electric Theatre Company, qui allie la danse au théâtre, et qui a été conçue et produite au Banff Centre. Le Centre a été fier de présenter cette œuvre en primeur, avant sa première aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto, en juillet 2015. *Betroffenheit* poursuit sa tournée aux États-Unis et en Europe, où elle suscite des commentaires très élogieux.

Le Banff Centre a proposé pour la deuxième fois un programme d'opéra, plus ambitieux que le précédent : *Open Space: Opera in the 21st Century* (page 16). Ce programme est une collaboration avec la troupe Against the Grain Theatre et La Compagnie d'opéra canadienne (COC). Après des classes de maîtres et des répétitions multidisciplinaires intensives, deux opéras très novateurs ont été présentés l'été dernier. Le premier de ces opéras était la première d'une œuvre nouvelle, *Crush*, signée par James Rolfe et Anna Chatterton, initialement commandée par la COC. La seconde, *A Little Too Cozy*, était une adaptation anglaise contemporaine du *Così fan tutte* de Mozart; elle a été montée sur le plateau d'une télé-réalité et a connu un énorme succès auprès du public. Cette production a également appris aux artistes comment jouer un opéra de manière contemporaine.

En 2015-2016, le Banff Centre a parachevé et mis à jour un plan stratégique quinquennal où la mission, la vision, l'identité visuelle et le calendrier de programmation ont été raffinés. Le Centre est devenu le Banff Centre for Arts and Creativity, afin de mieux décrire l'impact, l'accessibilité et l'excellence de notre formation destinée aux artistes et aux gestionnaires. Ce plan stratégique quinquennal clarifie davantage notre engagement quant à la formation artistique de niveau supérieur, quant au développement du Banff Centre en tant que destination culturelle pour les publics et quant à la poursuite de l'excellence en matière d'arts autochtones et de formation en leadership. Le rapport annuel de l'exercice 2015-2016 rend compte des activités s'appliquant à une période de création importante, mais également à une période de transition au Centre. Ce document présente une version clarifiée de la mission, de la vision et des programmes, qui est à la fois rigoureuse et porteuse.

En plus d'influer grandement sur le patrimoine culturel de l'Alberta et du Canada, le Banff Centre for Arts and Creativity continue de joindre des publics du monde entier, tout en contribuant à l'avancement de la carrière d'artistes multidimensionnels. En octobre 2015, BBC Radio 3 a enregistré la chanteuse inuite Tanya Tagaq, qui interprétait la piste sonore de *Nanook l'Esquimau (Nanook of the North)*, classique du cinéma muet américain (page 14). Cette prestation, enregistrée au Centre, a été diffusée en direct sur Internet, sur le site Web de BBC Radio 3 au Royaume-Uni (R.-U.); elle a également été présentée au cours de la série Magnetic North de BBC Radio 3 (il s'agit d'une émission de radio consacrée à la musique du Nord), où l'on a pleinement reconnu la participation du Centre.

Des créations comme celles dont il est question ci-dessus ne sont pas le fruit du hasard. Ici, au Banff Centre, sur les terres traditionnelles des nations Pieds-Noirs, Stoney Nakoda et Tsuut'ina, nous tirons parti de la présence de générations de pratiques créatrices. Cette région visée par le Traité n° 7 a une longue

histoire en tant que lieu de rassemblement sacré – passé et présent –, réunissant Anciens et familles, qui y chantaient, y dansaient et y vivaient. Nous apprécions que la tradition se perpétue de nos jours, avec des milliers d'artistes et de dirigeants convergeant vers le Centre, qui est une source d'inspiration pour l'apprentissage et la créativité.

En 2015-2016, le Banff Centre a maintenu sa position de chef de file de la création au Canada, en continuant d'offrir une programmation exceptionnelle, en commandant et en soutenant de nouvelles œuvres ainsi qu'en favorisant l'établissement de relations solides avec des partenaires des milieux de l'éducation et de la culture. Avec des programmes qui couvrent plus d'une dizaine de disciplines artistiques et qui attirent des participants provenant de 69 pays en 2015-2016, les nouvelles œuvres créées au titre de coproductions, de commandes et de résidences au Banff Centre for Arts and Creativity ont bénéficié d'une grande visibilité dans le monde, grâce à des diffusions, à des canaux en ligne et à des publications imprimées.

Malgré une conjoncture économique difficile au cours de l'exercice 2015-2016, le soutien précieux des gouvernements de l'Alberta et du Canada, tout comme les partenariats solides avec des donateurs issus des secteurs institutionnel ou privé et avec des fondations, a permis au Banff Centre for Arts and Creativity d'atteindre des objectifs ambitieux en termes de financement de programmes. Nous avons poursuivi nos activités destinées à accroître les partenariats stratégiques avec des institutions du monde entier qui évoluent dans le secteur de la création, à établir des liens avec des chefs de file des milieux de la science, de la recherche et de l'innovation sociale. Nous sommes également passés, avec l'aide de notre réseau de généreux donateurs et bailleurs de fonds, à un objectif visant à faire en sorte qu'aucun artiste ou gestionnaire talentueux ne se voie privé de faire bénéficier le monde de ses talents en raison de sa situation financière.

Le Banff Centre for Arts and Creativity amorce le nouvel exercice dans une position favorable pour proposer des programmes qui contribuent à permettre aux artistes et aux dirigeants de connaître une carrière fructueuse dans une économie de la création de plus en plus diversifiée. Misant sur les réalisations importantes de 2015-2016, le Centre entend continuer à offrir une programmation touchant toutes les disciplines artistiques, à soutenir la création de nouvelles œuvres d'avant-garde, à bâtir une économie du savoir en Alberta et à contribuer à la vie de la capitale artistique et culturelle du Canada.

L'équipe du Banff Centre, qui compte 997 employés (dont 584 sont des Albertains) et 940 bénévoles dévoués, est très enthousiaste à l'idée de continuer à tirer parti des huit décennies d'histoire de l'institution pour maintenir sa position de chef de file international en tant que centre mondial le plus en vue pour ce qui est de l'exploration de la créativité dans l'ensemble des disciplines.

La présidente et chef de la direction,



Janice Price

Le président du conseil des gouverneurs,



David Weyant, c.r.



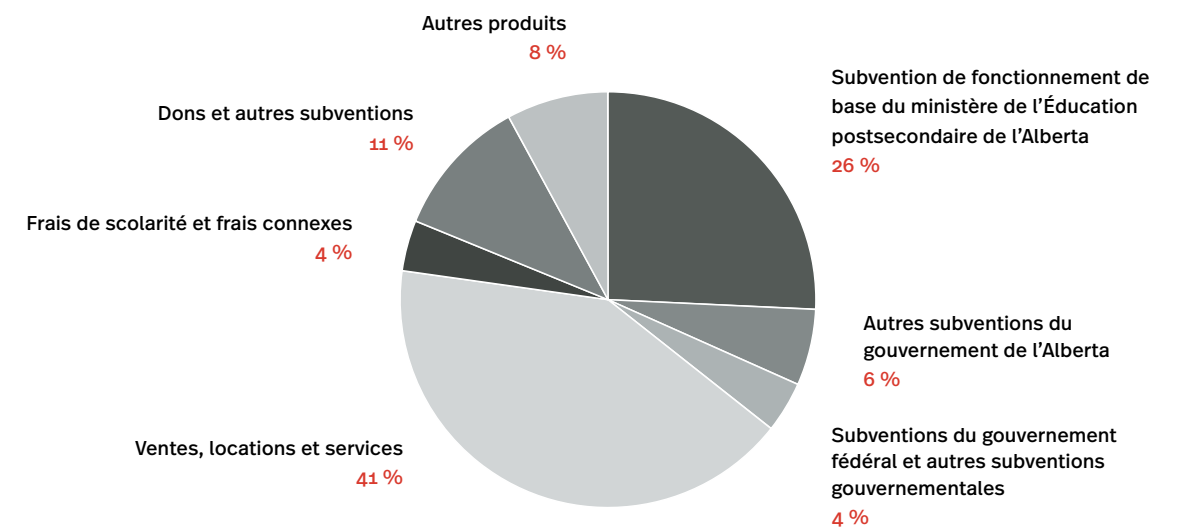
Aperçu des activités

Le rapport annuel 2015-2016 décrit les progrès réalisés par rapport au plan institutionnel global (PIG) 2015-2018. Des mesures importantes ont été prises pour raffiner davantage la stratégie institutionnelle, comme en témoigne le PIG 2016-2019.

Sources de produits

Exercice terminé le 31 mars 2016

Subvention de fonctionnement de base du ministère de l'éducation postsecondaire de l'Alberta (<i>Alberta Advanced Education</i>)	16 802 000	26 %
Autres subventions du gouvernement de l'Alberta	3 988 000	6 %
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales	2 457 000	4 %
Ventes, locations et services	26 844 000	41 %
Frais de scolarité et frais connexes	2 558 000	4 %
Dons et autres subventions	6 928 000	11 %
Autres produits	5 102 000	8 %
	64 679 000	100 %



Autorité législative

Le Banff Centre for Arts and Creativity exerce ses activités en vertu de la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post-Secondary Learning Act*), à laquelle des modifications ont été apportées en décembre 2008.

Notre mandat

Le Banff Centre est une institution publique, dirigée par un conseil, qui se spécialise dans les arts et la culture; il exerce ses activités en vertu de la loi sur l'éducation postsecondaire (*Post-Secondary Learning Act*) de l'Alberta.

Le Banff Centre offre, dans les domaines des arts et de la créativité, du développement du leadership, de la culture des montagnes et de l'environnement, des programmes ne menant pas à l'obtention d'un diplôme universitaire.

En tant qu'institution spécialisée dans les arts et la culture qui attire des participants venant de l'Alberta, de l'ensemble du Canada et du monde entier, le Banff Centre est le centre d'excellence de la créativité et des arts de l'Alberta, reconnu à l'échelle nationale et internationale.

Les arts constituent le principal domaine de spécialisation du Banff Centre, qui propose des programmes au niveau professionnel, au cycle supérieur. Cette institution se caractérise par la recherche appliquée, les études indépendantes, la création, la collaboration, la production, les prestations artistiques et la diffusion de nouvelles œuvres.

Les programmes artistiques sont offerts dans une gamme de disciplines, comme les arts de la scène, les arts visuels ou les arts littéraires, y compris, sans s'y limiter, la musique, l'ingénierie du son, la production et la conception de spectacles de théâtre, la danse, l'opéra, les arts autochtones, la peinture, le cinéma numérique et les nouveaux médias, la photographie, la céramique, la gravure d'art, la sculpture, la poésie, la narration et la création parlée (« *Spoken Word* »). En tant qu'organisme se spécialisant dans la créativité, le Banff Centre soutient l'innovation dans toutes les disciplines qu'il explore.

Les programmes du Banff Centre tirent parti des forces multidisciplinaires de la communauté de pairs constituée de créateurs, qui lui permettent de se distinguer en tant que centre d'excellence en Alberta, au Canada et ailleurs dans le monde.

Comme c'est le cas dans le domaine des arts, les autres programmes offerts par le Banff Centre mettent l'accent sur les approches créatives. Le Développement du leadership propose des programmes novateurs, s'inspirant des disciplines artistiques et de l'environnement naturel, qui soutiennent le développement de leaders dans les collectivités autochtones ainsi que dans les secteurs public, privé et social.

Les activités proposées dans les domaines de la culture des montagnes et de l'environnement favorisent le développement de solutions créatives pour répondre aux préoccupations mondiales liées à l'environnement et à la durabilité, grâce à des programmes et à des symposiums qui explorent les enjeux concernant les régions et les collectivités des montagnes en Alberta, au Canada et à l'international. Les programmes consacrés à la culture des montagnes font appel aux arts, comme l'écriture, le cinéma et la photographie, pour explorer la relation que l'homme entretient avec les régions montagneuses du monde.

Le Banff Centre fait également de la recherche appliquée et soutient l'innovation dans divers types de programmes, tant de manière indépendante qu'en partenariat avec d'autres institutions et avec le secteur privé.

Les programmes du Banff Centre sont principalement offerts lors d'activités se déroulant sur son campus, lors de sommets, dans des laboratoires d'idées (« *think-thanks* ») et lors de congrès, autant d'activités disposant du soutien de divers services, dont la bibliothèque et les archives, qui possèdent des collections spécialisées dans le domaine des beaux-arts. Les participants bénéficient également du gîte et du couvert, de services médicaux et de counseling ainsi que d'installations de loisirs et de programmes récréatifs. Le Banff Centre est le partenaire d'autres institutions, comme des établissements d'enseignement postsecondaire, des organismes culturels et des entreprises du secteur privé.

Le Banff Centre propose un lieu de retraite pour des congrès axés sur la formation et sur le perfectionnement professionnel, dont bon nombre profitent de la plus-value que représente l'accès au savoir-faire et à l'expérience qui caractérisent les programmes du Centre.

Au Banff Centre, nous mettons à la disposition de nos participants, de nos employés, des résidents de la vallée de Bow et de l'Alberta des ressources dans les secteurs de la culture, de l'éducation et des loisirs. Grâce aux diverses occasions d'apprentissage et aux nombreuses activités culturelles qu'il propose aux Albertains et à la population en général, le Centre contribue à l'amélioration et à l'enrichissement de la qualité de vie de la collectivité locale et de l'ensemble de l'Alberta.

Le Banff Centre propose également un milieu d'apprentissage dynamique international, qui contribue à bâtir des carrières et à développer des compétences dans les arts et dans l'ensemble des secteurs d'activité, en formant des leaders pour l'économie albertaine et pour les collectivités autochtones. Le Banff Centre forme des leaders pour les industries culturelles du monde entier. Grâce à la diffusion d'idées créatives et de nouvelles œuvres, le Banff Centre veille à ce que ses programmes novateurs contribuent au développement de l'économie du savoir et à la création de collectivités dynamiques sur le plan culturel.

Programmes

Désigné par le ministre de l'éducation postsecondaire (*Minister of Advanced Education*) comme étant une institution spécialisée dans les arts et la culture, le Banff Centre for Arts and Creativity occupe un créneau unique au sein des établissements d'enseignement postsecondaire publics de l'Alberta qui offrent des programmes de niveau professionnel ou au cycle supérieur qui ne mènent toutefois pas à l'obtention d'un diplôme universitaire. Attirant des participants de l'Alberta, de l'ensemble du Canada et du monde entier, le Banff Centre for Arts and Creativity répond aux besoins des apprenants qui ont des antécédents universitaires et professionnels, en leur proposant des programmes dans les domaines des arts et du leadership et en leur offrant des occasions à saisir dans le domaine de la recherche appliquée.

Le Banff Centre for Arts and Creativity accueille chaque année sur son campus des artistes, des gestionnaires, des chercheurs, des participants à des congrès et plus de 80 000 spectateurs. Grâce à une programmation multidisciplinaire, le Banff Centre for Arts and Creativity offre aux artistes, aux gestionnaires et aux chercheurs le soutien dont ils ont besoin pour penser de manière dynamique, pour créer de nouvelles œuvres et pour élaborer des solutions à des enjeux artistiques, sociaux ou institutionnels.

Le Banff Centre for Arts and Creativity permet à des particuliers de s'épanouir dans un milieu où convergent l'art et les idées. L'exploration, sans limites, de la créativité et de l'innovation dans des disciplines diverses soutient notre mission d'inspirer les artistes et les gestionnaires, afin de leur permettre de contribuer d'une façon tout à fait particulière à la société. Le Banff Centre donne vie à cette mission, grâce à l'innovation dans les domaines suivants : les arts, le leadership et les congrès.

Arts (3 000 artistes)

Plus de 80 programmes d'arts sont offerts chaque année à des artistes professionnels, récemment diplômés ou à l'avant-garde de la scène internationale, évoluant dans une vaste gamme de disciplines artistiques.

Le Banff Centre for Arts and Creativity propose aux artistes diverses activités de perfectionnement visant à faire progresser leur travail et leur carrière, y compris la commande, la production et la diffusion de nouvelles œuvres. La collaboration, l'expérimentation et la production de nouvelles œuvres, ainsi que les nouvelles technologies de diffusion, sont favorisées dans les domaines suivants : musique, danse, opéra, écriture pour l'imprimé, le cinéma et la scène, poésie, céramique, peinture, sculpture, gravure d'art, art numérique, cinéma, arts médiatiques et art audio, et art autochtone. Le Banff Centre offre aussi de la formation en ingénierie du son, en production et en conception de spectacles de théâtre.

Les programmes que nous offrons l'année durant sont flexibles, afin de répondre aux besoins des participants et des artistes qui séjournent au Centre. Parmi ces programmes figurent des résidences autogérées, des ateliers et des formations intensives, des stages pratiques, la Leighton Artists' Colony (lieu de création artistique) et des symposiums.

L'été dernier, des spectacles ont été présentés à l'amphithéâtre extérieur Shaw, mettant en vedette des artistes comme le Art of Time Ensemble, Royal Wood, Jens Lindemann et Vijay Iyer. Pour ce qui est des autres artistes de la scène et écrivains en vue qui se sont produits ou des œuvres qui ont été présentées, mentionnons la première de *Betroffenheit*, de Crystal Pite et Jonathon Young, l'auteur Geoff Dyer, les opéras contemporains *Crush* et *A Little Too Cozy*, la L-E-V Dance Company, l'exposition d'arts visuels *Séance Fiction* et une entrevue avec le danseur et chorégraphe Mark Morris, réalisée par John Rockwell, critique au *New York Times*.

Le Banff Mountain Film and Book Festival a célébré son 40^e anniversaire en 2015; quelque 24 spectacles ont été présentés à guichets fermés, et le festival a fracassé des records en termes d'assistance (presque 20 000 spectateurs). Cinquante-deux cinéastes et plus de 30 conférenciers ont participé à ce festival, dont des auteurs, des photographes et des aventuriers en vue, venus du monde entier et dont le travail a été primé. En tout, plus de 350 films provenant de 34 pays ont été inscrits à la Banff Mountain Film Competition 2015. Quelque 89 finalistes ont été sélectionnés pour les projections présentées au festival, dont plus de 50 en première nord-américaine ou mondiale. Des œuvres littéraires de qualité ont également été reçues en 2015; cent trente-neuf ouvrages, provenant de 11 pays, étaient en lice pour la Banff Mountain Book Competition.

Leadership (1 700 gestionnaires)

Le Banff Centre for Arts and Creativity a à son actif 60 ans d'histoire liée à la conception de programmes de leadership et de formation ou de sommets dans divers secteurs et disciplines, destinés aux gestionnaires canadiens. Le Banff Centre for Arts and Creativity inspire les gestionnaires et les incite à faire une différence importante au sein de leur entreprise et de leur collectivité; il fait également une différence dans leur perfectionnement professionnel et dans leur développement personnel.

Le Banff Centre propose depuis plus de 30 ans des programmes de leadership et de formation destinés aux Autochtones. Au moment où le Centre se penche sur le travail effectué en 2015-2016, les responsables des programmes de leadership s'enorgueillissent d'avoir accueilli 235 gestionnaires autochtones qui se sont inscrits à l'un ou à plusieurs de ses huit programmes destinés aux Autochtones. Parmi ces programmes figuraient *Best Practices in Indigenous Business and Economic Development*, *Indigenous*

Strategic Planning, *Indigenous Women in Leadership*, *Inherent Right to Indigenous Governance* et *Indigenous Leadership and Management Development*. Pour ce qui est de 2017, le Centre vise à poursuivre son travail et à accroître le nombre de programmes destinés aux Autochtones, en apportant une attention particulière aux leçons tirées à l'issue de la Commission de vérité et réconciliation.

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, le Banff Centre for Arts and Creativity a offert sa première résidence en innovation sociale, *Getting to Maybe*. Du côté du programme de leadership Peter Lougheed, le Centre a nommé John Borrows titulaire de la chaire Nexen en leadership autochtone; cet universitaire reconnu à l'échelle internationale est à l'avant-garde de la formation juridique sur les questions autochtones.

Avec ses activités liées au leadership, le Centre aspire à devenir un chef de file mondial en matière de programmes et de sommets sur des sujets d'importance nationale et internationale. L'an dernier, les programmes de leadership ont ajouté *ALT/Now: Economic Inequality* à leur annuaire de cours. Ce cours propose aux gestionnaires une occasion unique de collaborer au passage à une économie offrant aux gens des occasions de prospérer sur l'ensemble du spectre économique.

Les programmes de leadership continuent de former les gestionnaires de la relève ou ceux qui sont en mi-carrière, visant essentiellement à bâtir des collectivités solides et aspirant à entraîner des changements favorables dans l'ensemble du système.

Congrès (Plus de 500 congrès)

Le Banff Centre for Arts and Creativity se spécialise dans l'organisation de rencontres, de congrès et de sommets percutants. L'accès aux programmes uniques du Centre dans les domaines des arts et du leadership ainsi que le savoir-faire et l'expérience de ce dernier en matière d'organisation de congrès ajoutent à la qualité des activités. En tant que secteur d'activité en croissance au Banff Centre, les Congrès ont mis au point des produits qui font davantage intervenir la communauté de créateurs du Banff Centre for Arts and Creativity, permettant ainsi à son offre de se distinguer de celle des concurrents et plaçant le Banff Centre à l'avant-garde en matière de leadership éclairé dans l'industrie des congrès.

Le Banff Centre accueille plus de 500 groupes de congressistes chaque année, ce qui représente plus de 20 000 participants venus du monde entier. Voici quelques exemples de groupes qui ont tenu un congrès au Centre l'an dernier : consulat général du Maroc, Design Futures Council World Design Forum, Alberta Innovates, Federation of American Societies for Experimental Biology, Sommet canadien des arts, RCMP Fraud and Organized Crime, Alberta Teachers' Association et Alberta Rural Education Symposium.

Le secteur des Congrès entend poursuivre sa recherche de moyens de différencier son offre en matière de produits et services phares, en créant une expérience à la fois distinctive et en harmonie avec les objectifs liés à l'éducation et à la marque générale. En plus de contribuer aux priorités institutionnelles, le secteur des Congrès assure une stabilité financière importante au Banff Centre for Arts and Creativity, qui permet en retour de soutenir des participants aux programmes des secteurs des Arts et du Leadership.

Objectifs, mesures prioritaires, résultats escomptés et mesures de rendement

La présente section fournit une rétrospective de l'exercice terminé le 31 mars 2016 quant aux progrès réalisés par rapport au plan institutionnel global (PIG) 2015-2018, qui a depuis été remplacé par le PIG 2016-2019, établi en juin 2016. Le PIG 2016-2019 du Centre tient compte des mesures stratégiques actuelles prises par ce dernier au titre de l'analyse stratégique détaillée effectuée récemment; ce document doit être interprété dans l'optique des projets d'avenir du Centre.

Création et diffusion de contenus

Objectif

Les œuvres créées au Banff Centre sont diffusées sur plusieurs plateformes, dont un nouveau site Web, la radio, la télévision, les publications numériques ou imprimées, de même que lors de présentations dans les installations du Banff Centre for Arts and Creativity et lors de tournées effectuées en Alberta, ailleurs au Canada et dans le monde.

Progrès réalisés

- **Web :** Le lancement de la nouvelle mouture du site Web du Banff Centre, banffcentre.ca, dont le contenu a été mis à jour, a eu lieu le 22 septembre 2015, avec l'intention de démontrer numériquement la diversité du Banff Centre for Arts and Creativity. Le nouveau site Web est convivial et adapté aux communications mobiles, afin de faciliter l'accès aux programmes offerts aux participants, aux activités et aux congrès. Il sert également à décentraliser la création de contenu Web, tout en présentant le processus créatif du Centre et les œuvres artistiques qui s'y créent.
- **Radio du Banff Centre :** La stratégie du Banff Centre for Arts and Creativity liée à la radio en ligne a évolué; en effet, des baladodiffusions sont diffusées par l'intermédiaire de banffcentre.ca. La baladodiffusion *Basecamp* du Banff Centre a joint plus de 2 000 abonnés en 2015. Les épisodes de *Best of the Fest*, présentant des entrevues réalisées pendant le Banff Mountain Film and Book Festival avec les invités Alex Honnold et Majka Burhardt, figurent parmi les épisodes les plus populaires à ce jour.
- **Télévision du Banff Centre :** Nous poursuivons la création des vidéos *Banff Centre Talks* et les courts segments de documentaires qui mettent en valeur le travail des artistes et des gestionnaires fréquentant le Centre; ces vidéos sont diffusées par l'intermédiaire du banffcentre.ca et sur les plateformes de médias sociaux du Banff Centre for Arts and Creativity. Parmi les faits saillants des *Banff Centre Talks 2015*, mentionnons une entrevue réalisée avec l'auteur Salman Rushdie et un entretien avec Eli Horowitz, directeur-rédacteur en chef de *McSweeney's*, consacré à l'avenir de la narration interactive, sur une plateforme numérique. L'équipe de Médias et Production a filmé ces deux entrevues, afin de les diffuser sur YouTube. Cette équipe était formée de stagiaires participant au stage pratique du Centre. Des membres du personnel accompagnent, à titre de mentors, les participants aux stages; ils leur apportent leur aide dans leurs projets, de la conception à la diffusion, en passant par le développement et la réalisation.

- **Contenus du Banff Centre :** Plus d'une centaine de courtes vidéos, de profils d'artistes et d'entrevues ont été produits avec des artistes, dont Alex Cuba, Crystal Pite, Mark Morris, Todd Saunders et bien d'autres. Les quatre programmes de baladodiffusions du Banff Centre for Arts and Creativity (*Banff Centre Talks*, *Best of the Fest*, *Basecamp*, *Writer's Range*) ont été diffusés en continu en ligne près de 70 000 fois. Sur iTunes, près de 22 500 épisodes ont été téléchargés afin d'être écoutés hors ligne. Au total, quelque 4 800 personnes se sont régulièrement abonnées à au moins une de ces émissions. Les flux RSS relatifs aux balados du Centre ont été consultés plus de 88 000 fois, dont 39 000 fois par des internautes qui les recherchaient directement. *Basecamp* (2 900 abonnés) a été la baladodiffusion la plus populaire, suivie de *Best of the Fest* (1 200 abonnés).
- **Maison d'édition du Banff Centre (Banff Centre Press) :** *The Seers Catalogue*, commande d'œuvre numérique de la maison d'édition du Banff Centre passée à l'auteur Sean Michaels, lauréat du prix Giller, a été rédigée au cours d'une résidence en décembre 2015. Parmi les participants, il y avait le dessinateur d'animation James Braithwaite, qui a déjà été en lice pour un oscar, Stephen Asher et Patrick McEown. Cette fiction interactive doit être diffusée plus tard en 2016.
- **Narrations numériques :** Il s'agissait d'une expérience-pilote de résidence en création interdisciplinaire multiplateforme qui a eu lieu en mai 2015, ouverte aux artistes de tous genres, y compris (sans s'y limiter) des scénaristes, des documentaristes, des dessinateurs d'animation et des auteurs de romans graphiques, qui ont travaillé dans le monde numérique pour produire des récits numériques faisant appel aux technologies interactives, explorant et créant de nouvelles formes de récit novateur. Il s'agit de l'une des seules résidences en Amérique du Nord à mettre l'accent sur les romans et sur les œuvres documentaires multiplateformes fondées sur des applications numériques. Une deuxième résidence similaire a eu lieu en mai 2016.
- **Création de narration numérique :** *Emergence Lab, 2015*, était un laboratoire de recherche en création bilingue fondé sur l'industrie, consacré aux nouvelles formes de narration émergentes; cette activité a été organisée en collaboration avec l'Institut français. Les activités de ce laboratoire, s'échelonnant sur cinq jours, ont rassemblé des artistes et des techniciens multimédias venant de la France et du Canada, dont l'objectif était d'explorer les possibilités de la narration multiplateforme. Parmi les participants figuraient le dessinateur d'animation James Braithwaite, qui a déjà été en lice pour un oscar, Stephen Asher et Patrick McEown. La nomination de Jonathan Belisle au poste de directeur du programme pour 2016 a été confirmée.
- **Arts visuels et numériques :** Le Centre a commandé à Tyler Los-Jones et a dévoilé officiellement une œuvre d'art public, *held above our heads in stone* (2015); cette œuvre présente des « pierres », créées à partir de fibre de verre, de mousse et de peinture. Il s'agit de la première d'une série de commandes d'art public passées à des artistes de la relève par la galerie Walter Phillips du Banff Centre.
- **Accroître les partenariats pour les coproductions et les tournées :** Le Banff Centre continue d'établir des partenariats pour être encore en mesure de commander, développer, produire et présenter de nouvelles œuvres et pour les envoyer en tournée. *Betroffenheit*, œuvre originale qui allie la danse au théâtre, produite par Kidd Pivot et l'Electric Theatre Company, a été conçue au Centre peu de temps avant sa première mondiale officielle aux Jeux panaméricains à Toronto. Le Centre a également travaillé en collaboration avec *Against the Grain Theatre* à Toronto, afin de produire *A Little Too Cozy*, adaptation contemporaine anglaise de *Così fan tutte* de Mozart. Parmi

les autres partenaires participant aux commandes d'œuvres, il y avait le Sadler's Wells Theatre (R.-U.); le On the Boards and Seattle Theatre Group (É.-U.), grâce au soutien de Glenn Kawasaki; le Centre national des Arts (Ottawa); le réseau CanDanse; Canadian Stage; L'Agora de la danse (Montréal); la Brian Webb Dance Company et Dance Victoria.

- **Banff Playwrights Colony** : Ce programme jouit de partenariats permanents avec les organismes suivants : Bruntwood Prize for Playwriting, établi au Royal Exchange Theatre à Manchester; National Play Network aux États-Unis; Cape Farewell's Sea Change Project for the play Slime ainsi que Literary Managers and Dramaturgs of America.
- **Banff Mountain Film and Book Festival** : Le Banff Mountain Film and Book Festival a célébré son 40^e anniversaire en 2015. Quatre-vingt-neuf œuvres finalistes ont été sélectionnées pour être présentées pendant les neuf jours de la Banff Mountain Film Competition 2015, qui a reçu plus de 350 inscriptions cette année. Quelque 139 livres ont été inscrits à la Banff Mountain Book Competition; on a lancé avec succès un nouveau prix, le Mountaineering Article Award. Ce prix vise à reconnaître les écrits en version courte dans le genre littérature alpine. Après le Festival à Banff, le contenu a été diffusé auprès de 390 000 personnes lors de plus de 840 projections dans 40 pays répartis dans le monde entier, à l'occasion du Banff Mountain Film Festival World Tour.
- **Diffusion à l'international** : En octobre 2015, BBC Radio 3 a enregistré une prestation de la chanteuse inuite Tanya Tagaq, qui interprétait la piste sonore de *Nanook of the North*, classique du cinéma muet. Cette prestation, enregistrée au Centre, a été diffusée en direct sur Internet, sur le site Web de BBC Radio 3 au Royaume-Uni; elle a également été présentée au cours de la série *Magnetic North* de BBC Radio 3, qui se consacre à la musique du Nord, où l'on a pleinement reconnu la participation du Centre.

Programmes de la division Arts

Objectif

Le Centre projette de créer d'excellentes possibilités de développement pour les artistes à toutes les étapes de leur carrière, leur permettant de prendre des risques en explorant diverses disciplines ainsi que les nouvelles technologies, de collaborer les uns avec les autres et de concevoir, produire et présenter de nouvelles œuvres.

Progrès réalisés

- Plus de 500 prestations ont été présentées au Banff Centre for Arts and Creativity, sur son campus et à l'extérieur de ce dernier, dont des nouvelles commandes, des créations, des premières, des premières représentations et des entrevues réalisées sur scène.
- Avec la formation de musiciens classiques comme pierre angulaire des programmes de la division Arts, en 2015-2016, le Centre a poursuivi sa formation approfondie de jeunes musiciens classiques lors du Summer Arts Festival. Au cours de cette activité, sept programmes de musique classique ont été présentés, de même que d'illustres membres du corps professoral, comme Gilbert Kalish, Mark Steinberg et John Luther Adams. Des chefs-d'œuvre comme le deuxième quatuor avec piano de Mozart et la symphonie n° 88 de Haydn ont été présentés aux côtés de nouvelles œuvres, dont

la première de *Bloom*, pour violoncelle solo et ensemble de flûtes, du compositeur participant Jared Miller. Nous avons également été ravis d'accueillir de nouveau le pianiste de renommée internationale Pedja Muzijevic, qui a interprété son deuxième programme thématique visant à présenter la musique classique actuelle et de l'avenir. Parmi les membres du corps professoral de renommée mondiale de ce programme, il y avait Phyllis Chen et Johnny Gandelsman. Le Centre a aussi annoncé que Steven Schick et Claire Chase seraient les codirecteurs artistiques du programme *Summer Classical Music at Banff Centre* dès la saison 2017, après dix ans de leadership visionnaire exercé par Barry Shiffman. Les programmes consacrés à la musique classique vont continuer de mettre l'accent sur la musique de chambre, en plus de refléter les nouvelles approches pour le développement des musiciens classiques, tant dans une perspective d'acquisition de nouvelles compétences que de développement de la carrière, tout en insistant davantage sur l'engagement du Centre quant aux possibilités de mentorat, de prestations et d'enregistrement..

- Le Banff Mountain Film and Book Festival a célébré son 40^e anniversaire en 2015; pour l'occasion, il a présenté 24 spectacles à guichets fermés et a attiré un public record, soit presque 20 000 personnes. Cinquante-deux réalisateurs ont participé au Festival, ainsi que plus de 30 conférenciers – auteurs, photographes et personnes ayant vécu de folles aventures – venant du monde entier et dont le travail a été primé. Plus de 350 films originaires de 34 pays ont été inscrits à la Banff Mountain Film Competition. Quatre-vingt-neuf films finalistes ont été sélectionnés pour être projetés au Festival, dont plus de 50 ont été présentés en première nord-américaine ou mondiale. En 2015, le public a également pu découvrir des œuvres littéraires de qualité, grâce aux 139 livres venant de 11 pays qui ont été inscrits à la Banff Mountain Book Competition.
- k.d. lang a passé deux mois productifs au Centre au printemps 2015, travaillant pendant la majeure partie du temps à la Leighton Artist Colony; elle a composé de nouvelles chansons pour son prochain album et a souligné le travail d'une jeune artiste autochtone. Elle a également interagi avec des artistes et avec des programmes dans plusieurs disciplines sur l'ensemble du campus.
- En avril, la Banff Playwrights Colony a accueilli un nombre record de dramaturges venant de l'ensemble du Canada et de l'international. Parmi les participants figuraient Janet Munsil, dont la création *I Have Seen Beautiful Jim Key* a été présentée en première en collaboration avec l'Intrepid Theatre à Victoria, et Mieko Ouchi, dont la création *I Am For You* a été jouée au Théâtre anglais du Centre national des Arts à Ottawa.
- La section des arts littéraires a lancé une nouvelle série de programmes à l'échelle nationale, dont de nouveaux entretiens et de nouvelles résidences, comme *Crime Writing*, *Memoir Residency* et un *Banff Centre Talk* spécial, mettant en vedette le romancier Salman Rushdie, lauréat du Booker Prize.
- En mai, l'exposition *Séance Fiction* a été présentée à la galerie Walter Phillips et a attiré une foule record. *Séance Fiction* est une exposition d'art contemporain mettant en vedette des artistes connus sur la scène canadienne ou internationale, dont Guy Maddin (Winnipeg, Canada), Hannah Doerksen (Calgary, Canada) ainsi que Heather et Ivan Morrison (Brighton et Arthog, R.-U.). Combinant la vidéo avec la sculpture et des installations conçues expressément pour la galerie Walter Phillips, *Séance Fiction* explore le concept selon lequel les artistes agissent comme des médiums pour réinterpréter le passé et l'avenir, et, par conséquent, notre présent.

- Le Banff Centre a tenu en mai 2015 son troisième Children's Festival interdisciplinaire, présentant la visualiste canadienne Shary Boyle et l'auteure/interprète Christine Fellows, dont le travail a été primé (le thème était Explore the Imagination). Le festival a accueilli plus de 3 000 spectateurs et a obtenu la participation de la collectivité en présentant des arts visuels et des arts de la scène aux publics de la prochaine génération.
- Nourri par la vision de sa nouvelle directrice artistique de la section Danse, Emily Molnar, le Banff Centre for Arts and Creativity a accueilli la compagnie de danse de classe mondiale L-E-V Dance, originaire d'Israël. Cette troupe a participé à une résidence en création et a également animé un atelier destiné aux danseurs de la relève. L-E-V était en résidence dans le but de concevoir une nouvelle œuvre, intitulée *OCD Love*. Cette pièce a été présentée au Margaret Greenham Theatre, en tant qu'œuvre en cours de réalisation. La compagnie de danse britannique Hofesh Shechter Company a également animé une résidence en danse pendant un week-end; cette activité était destinée à des danseurs professionnels s'intéressant aux approches novatrices dans le processus chorégraphique.
- *Betroffenheit*, œuvre originale alliant la danse au théâtre, produite par Kidd Pivot et l'Electric Theatre Company, a été l'un des faits saillants de 2015. Cette pièce a été mise au point au Centre, à l'occasion de quelques résidences en création et en production qui ont commencé au début de 2014. Le Banff Centre for Arts and Creativity a été ravi de présenter cette œuvre en primeur à Banff, peu avant sa première mondiale officielle aux Jeux panaméricains à Toronto. Au cours de la saison 2015-2016, *Betroffenheit* a été présentée dans les villes suivantes : Vancouver, Ottawa, Toronto; Londres, au R.-U., Vienne, en Autriche, ainsi que Dallas et Phoenix, aux É.-U. D'autres présentations à l'international continuent de s'ajouter au calendrier de tournée.
- Au cours de son séjour de quelques mois au Centre, pendant qu'elle travaillait sur une nouvelle production, la chorégraphe Crystal Pite a accepté d'animer au début de juin un nouvel atelier sur le processus créatif : *Crystal Pite: Craft of Embodiment*. Cet atelier a permis à cinq créateurs de travailler avec elle et avec une petite compagnie de danseurs (issus de Arts Umbrella à Vancouver), à l'occasion d'un atelier de maître qui a attiré beaucoup de demandes de participation, parmi les plus nombreuses que la division Arts de la scène a reçues depuis longtemps.
- La première mondiale de la nouvelle œuvre *Backbone*, commande de la section Danse autochtone, créée à l'occasion de la résidence en danse autochtone sous la direction de Sandra Laronde et en coproduction avec sa compagnie Red Sky Performance, a été présentée en août 2015.
- *Open Space: Opera in the 21st Century* a été présenté pour la deuxième année de suite en collaboration avec Against the Grain Theatre et la Canadian Opera Company (COC). Ce programme a attiré les professeurs de classe mondiale Russell Braun, Anna Chatterton, Judith Forst et Daniel MacIvor, qui ont travaillé avec les participants sur la voix, le jeu et le mouvement; le Banff Centre a présenté deux opéras très novateurs à l'été 2015. La première de ces productions, *Crush*, était une nouvelle œuvre de James Rolfe et d'Anna Chatterton, présentée en primeur et initialement commandée par la COC. La seconde était *A Little Too Cozy*, adaptation anglaise contemporaine du *Così fan tutte* de Mozart, montée sur un plateau de télé-réalité, enseignant aux participants les exigences de l'opéra contemporain, incluant des prestations dans des lieux inusités.

- Une résidence interdisciplinaire, *Convergence Residency: Electronic Music + Visual Art*, a eu lieu en mars 2016. Cette résidence était placée sous la direction artistique de Patti Schmidt, assistée des professeurs Robin Fox (Australie) et Uwe Schmidt « AtomTM » (Allemagne). Cette résidence a attiré des artistes évoluant dans les secteurs de la rythmique et de la musique électronique expérimentale, des spécialistes de l'art visuel numérique et d'autres artistes qui travaillent sur des œuvres créant des synergies entre le son, la musique et l'art. L'artiste de renom Dasha Rush (Russie) a aussi participé à cette résidence.
- Le *Story Summit* 2016 a eu lieu en mars 2016. Ce sommet a permis aux participants d'acquérir les connaissances leur permettant de transformer en multiplateformes multiécrans et transmédiés la compréhension créative et technologique de leur expérience. Dix-sept conférenciers et présentateurs de renom se sont joints aux 92 participants pour discuter des nouvelles approches de la narration, qui font appel à la technologie, créant ainsi de nouveaux modèles d'affaires et de production durables et novateurs en matière de contenu média.

Parmi les principales œuvres qui ont été commandées et/ou conçues au Centre en 2015-2016 et qui ont été diffusées grâce à des partenariats nationaux ou internationaux, mentionnons :

- **Ballet Kelowna: A Mixed Repertoire:** Le Banff Centre a travaillé en partenariat avec le Ballet Kelowna, afin d'inclure dans sa tournée printanière de la Colombie-Britannique trois œuvres ayant mérité le prix Clifford E. Lee, en fournissant les costumes et en offrant d'autres formes de soutien à la production. Les trois œuvres étaient intitulées *Lee Dances*; il s'agissait d'une présentation d'extraits d'œuvres primées créées pour le prix Clifford E. Lee Choreography au Banff Centre for Arts and Creativity. *Creaturehood* (1996), de Shawn Hounsell, *Winter Journey* (2006), de Simone Orlando, et *Dedications* (2009), de Heather Myers, ont été présentées. Cette prestation a été offerte afin de rendre hommage au chorégraphe et metteur en scène canadien Brian Macdonald, qui a longtemps été directeur du programme de danse du Banff Centre et dont le travail a été marquant.
- **Nufonia Must Fall:** Le Banff Centre a coproduit *Nufonia Must Fall* avec Kid Koala en 2014, dont la première a été présentée au festival Luminato de Toronto avant d'entreprendre une tournée internationale en Europe, en Amérique du Sud et en Australie jusqu'en février 2016.
- **L-E-V Dance:** La tournée *OCD Love* s'est arrêtée en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis et aux Pays-Bas après une résidence au Banff Centre et une première de l'œuvre en juin 2015.
- **Theatre Replacement: Foreign Radical:** Cette production théâtrale a été présentée à Vancouver, en avril 2015, à la suite d'une résidence au Banff Centre. Elle s'est également vu décerner le prix de la critique lors de la remise des Jessie Richardson Theatre Awards 2015.
- **Company 605: Vital Few:** Il s'agit d'une coproduction du Fonds de création du réseau CanDance, du Banff Centre for Arts and Creativity, du Vancouver International Dance Festival, de Dance Victoria et de DanceWorks. Cette création a également bénéficié du soutien du Conseil des arts du Canada.
- **Frederick Grave – Nouvelle Création:** Il s'agit d'une nouvelle commande de CanDance, faisant intervenir le Festival TransAmériques, le Centre national des Arts et le PuSh International Performing Arts Festival.

- **Out Innerspace Dance Theatre:** Le Banff Centre a travaillé en partenariat avec Major Motion Picture à Vancouver, compagnie qui a bénéficié du mentorat de la chorégraphe Crystal Pite, afin de créer cette production théâtrale qui comprenait un volet Expérimentation technique avec des micros, de la projection de vidéos et des caméras.
- **Helen Lawrence:** Scénarisée par Chris Haddock, *Helen Lawrence* est une coproduction réalisée avec les organismes suivants : Canadian Stage, Arts Club Theatre Company, Vancouver, Banff Centre for Arts and Creativity, Stan Douglas Inc. et le Centre national des Arts d'Ottawa, à laquelle ont également participé Arts Partners in Creative Development, la Presentation House Gallery, le BC Arts Council et le Conseil des arts du Canada. Les deux dernières représentations ont eu lieu en octobre 2015, à la Brooklyn Academy of Music, à New York. Cette œuvre a été créée au Centre en 2014 et poursuit sa tournée.
- **Maison d'édition du Banff Centre :** Les presses du Banff Centre ont publié *Toward.Some.Air.* et *Restorying Indigenous Leadership*, 2^e édition, et ont réimprimé *Thing Feigned or Imagined*.
- **Musique nouvelle :** Le Centre a enregistré de nombreux CD en 2015-2016, dont des œuvres des artistes suivants : Hinrich Alpers (Allemagne); Eve Egoyan (Canada); Helena Basilova (Pays-Bas), qui a reçu du financement du fonds Maria Francisca Josepha Brouwer Scholarship Endowment fund for Dutch Musicians; Lyrebird Piano Trio (Australie); Reuben and the Dark (Canada) et le Dover String Quartet (É.-U.) – prix du meilleur enregistrement de CD décerné par la Banff International String Quartet Competition (BISQC). Parmi les autres faits saillants, mentionnons le travail effectué avec des artistes de la relève et des artistes établis qui ont participé à des résidences en musique. Plus de 50 enregistrements ont été réalisés, en studio et en direct, pendant le *Banff International Workshop in Jazz and Creative Music* (août 2015) et pendant la *Independent Music Residency* (octobre 2015).
- **Banff Playwrights Colony (œuvres des participants):**
 - La première de *I Have Seen Beautiful Jim Key*, de Janet Munsil, a été présentée à l'Intrepid Theatre à Victoria.
 - La première de *Happy Place*, de Pamela Sinha, a été présentée au théâtre Soulpepper à Toronto.
 - La première de l'adaptation de *Elle*, de Severn Thomson, a été présentée au théâtre Passe Muraille à Toronto.
 - La première de *Scarberia*, d'Evan Placey, a été présentée au Young People's Theatre à Toronto.
 - La première de *The Living*, de Colleen Wagner, a été présentée cette année au Summerworks Festival, à Toronto.
 - *I Am For You*, de Mieko Ouchi, a été jouée au Théâtre anglais du Centre national des Arts à Ottawa.
- **Spell To Bring Lost Creatures Home:** Il s'agit d'une collaboration de Shary Boyle et de Christine Fellows, en partie créée au Banff Centre for Arts and Creativity, qui a été couronnée par une tournée nationale, au Yukon, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba et en Alberta.

Programmes de leadership

Objectif

Le Centre est reconnu à l'échelle mondiale pour le développement de leaders ainsi qu'en tant qu'organisateur de sommets destinés à des gestionnaires, consacrés à des sujets d'importance régionale, nationale et internationale.

Progrès réalisés

- Le Centre a lancé *Getting to Maybe: a Social Innovation Residency*, avec son partenaire Social Innovation Generation, du Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience (WISIR), ainsi qu'avec le soutien de la Fondation Suncor Énergie. Cette résidence de quatre semaines a généré plus de 135 demandes d'inscription et a accueilli 28 gestionnaires issus de divers secteurs d'activité et de diverses régions du Canada; elle a mis l'accent sur la progression des travaux dans des domaines clés comme l'environnement et la réconciliation.
- Une nouvelle mouture du programme *Leading by Design* (susceptible de devenir une offre phare au Centre) a été lancée en mai.
- John Borrows est le nouveau titulaire de la chaire Nexen en leadership autochtone. John Borrows est Anishinabe/Ojibway et appartient à la Première Nation des Chippewas de Nawash en Ontario, au Canada. Il s'agit d'un universitaire et d'un éducateur reconnu à l'échelle mondiale, qui se spécialise dans les questions de droit constitutionnel, autochtone et environnemental.
- En 2015-2016, plus de 1 700 personnes se sont inscrites à divers cours ouverts dans des programmes multisectoriels ainsi qu'à des programmes de leadership personnalisés. Les programmes de leadership, de leadership autochtone et de gestion ont accueilli 253 gestionnaires autochtones issus de 120 collectivités distinctes dans les programmes de cours ouverts du Centre : *Best Practices in Indigenous Business and Economic Development*, *Establishing Institutions of Good Governance*, *Indigenous Leadership and Management Development*, *Indigenous Strategic Planning*, *Indigenous Women in Leadership*, *Inherent Right to Indigenous Governance*, *Good Governance for Councils and Boards* et *Negotiation Skills Training*.
- Les programmes de leadership ont aussi proposé à dix collectivités supplémentaires dix autres programmes personnalisés, dans les domaines du leadership autochtone et de la gestion en 2015-2016.
- L'an dernier, le Centre a proposé un nouveau programme, s'échelonnant sur plusieurs années, *ALT/Now: Economic Inequality*. Ce programme offre aux gestionnaires une occasion unique d'accroître leurs compétences en leadership, tout en collaborant avec les participants en vue d'un passage à une économie qui crée des occasions de prospérité pour les personnes réparties sur l'ensemble du spectre économique.
- Le financement demeure solide pour soutenir l'accès à des programmes ouverts pour les Autochtones et pour les dirigeants d'organismes à but non lucratif. Les ententes de financement ont été renouvelées et/ou élargies avec des donateurs comme Horizon North et Shell, et plusieurs donateurs anonymes; de plus, de nouveaux fonds ont été confirmés, grâce à la Edmonton Community Foundation et à la Flanagan Foundation.

- Il y a eu le lancement de la première résidence du Toronto Arts Council s'échelonnant sur un an. Le Centre a accueilli pendant huit jours à Banff des artistes et des gestionnaires en vue, afin d'aider à jeter les bases de l'apprentissage et du développement personnels, ainsi que pour soutenir les travaux des participants, fondés sur leurs propres projets dans leur collectivité. Corleigh Powderface, de la bande Stoney, qui fait depuis longtemps partie du corps professoral du Centre, a été une invitée spéciale pendant toute la durée de la résidence.
- Du côté des programmes de leadership, on a conçu et proposé à la première cohorte du Peter Lougheed Leadership College à l'Université de l'Alberta un programme d'orientation s'échelonnant sur plusieurs jours. Il est prévu de répéter cette expérience d'apprentissage chaque automne avec chaque nouvelle cohorte, aidant ainsi à bâtir une collectivité de gestionnaires qui font l'expérience de l'ensemble du Peter Lougheed Leadership Program.
- Nous avons lancé un nouveau programme en mars 2016, *New Fundamentals: Leadership for the Creative Ecology*, assorti de deux résidences sur place. Reposant sur un engagement de un an avec des gestionnaires de l'ensemble du Canada, le programme prépare des leaders des secteurs de la création et de la culture à bâtir de nouvelles institutions et à renouveler les institutions existantes. Tout au long du programme, y compris dans les composantes en ligne, les gestionnaires ont favorisé l'atteinte d'objectifs personnels, institutionnels et communautaires, en utilisant des modèles en harmonie avec les qualités et les caractéristiques uniques du secteur créatif.

Réaménagement du campus

Objectif

Attirer des publics à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale vers nos installations de premier ordre, en permettant aux artistes, aux gestionnaires, aux membres du corps professoral et du personnel de se réunir, d'apprendre, de faire avancer les choses et de créer. Les participants peuvent concevoir les prochaines grandes idées, penser aux innovations porteuses de changements, se livrer à des expériences dans divers secteurs et disciplines, et mettre au point des modèles de participation communautaire.

Progrès réalisés

- Plan directeur du campus : la phase I du plan directeur du campus est terminée.
- Rénovation du Lloyd Hall : la rénovation complète d'une première résidence est amorcée; la construction devrait commencer en septembre 2016 et se terminer en mai 2017.
- Plan d'immobilisations annuel : La rédaction de rapports d'évaluation par Alberta Infrastructure est maintenant terminée pour les immeubles suivants : Max Bell, TransCanada Pipeline, Jeanne and Peter Lougheed, Lloyd Hall et Farrally Hall. Nous disposons dorénavant d'un indice précis quant à l'état de ces installations. Le Banff Centre for Arts and Creativity va utiliser ces renseignements pour établir les priorités du plan d'immobilisations 2016-2017.
- Voir aussi la section Plan d'immobilisations.

Congrès

Objectif

Contribuer à l'avancement des personnes et des organismes en offrant un service inspirant et en concevant des congrès créatifs; améliorer le profil du Banff Centre en attirant des congrès qui exercent une influence; accroître la durabilité financière du Banff Centre en accroissant les revenus des Congrès.

Progrès réalisés

- Des sondages réalisés par UniFocus après les séjours des participants démontrent de manière constante que le niveau de satisfaction des hôtes se situe à 95 % et que, dans l'ensemble, la satisfaction des invités se chiffre à 91,2 %.
- Dans les sondages effectués au Banff Centre même par le directeur des Services à la clientèle auprès de chaque groupe de participants, on a obtenu une note moyenne de 4,4 sur 5.
- Le poste de responsable des congrès (« *Meeting Architect* ») nouvellement créé existe depuis mars 2015, et on a développé de nouveaux produits et outils relatifs aux rencontres/événements. Nous avons conçu une boîte à outils liés aux congrès, qui comprend les éléments suivants : *Conference Connectors*, *Conference Optimum*, *Conference Facilitate*, *Conference Cultural Experiences* et *Conference Measurement*. Ces outils intègrent les programmes des Arts et de Leadership en plus de la conception de rencontres, afin de permettre aux participants de retirer davantage de leur séjour au Centre.
- La collaboration s'est intensifiée avec Travel Alberta, afin de développer les marchés internationaux pour les congrès et d'accroître les partenariats avec les fournisseurs internationaux du service d'organisation des congrès (« *Meeting Architecture* »).

Harmonisation avec les résultats du système d'éducation postsecondaire

La section ci-dessous présente un compte rendu des activités du Banff Centre qui sont harmonisées avec les priorités du système d'éducation postsecondaire.

A. Accès et qualité

Le maintien des étudiants n'est pas un enjeu pour le Banff Centre for Arts and Creativity, compte tenu de son statut d'institution spécialisée dans les arts et la culture qui offre des programmes de niveau professionnel, au cycle supérieur, ne menant pas à l'obtention d'un diplôme. Le Centre attire les meilleurs créateurs en Alberta et offre aux Albertains des installations spécialisées dans les arts qui sont concurrentielles à l'échelle mondiale. Année après année, entre 25 % et 35 % de l'ensemble des participants aux programmes du Banff Centre viennent de l'extérieur du Canada. Grâce aux programmes courts et au mentorat personnalisé, le nombre de demandeurs qualifiés dépasse le nombre de participants acceptés et inscrits aux programmes; dans certains programmes, le ratio de ce dépassement peut atteindre 9 pour 1.

- L'importance accordée aux programmes centrés sur l'apprenant exige l'accès à d'excellentes installations dédiées. Ces installations comprennent l'accès à 46 studios de musique et à 34 studios d'arts visuels, auxquels les artistes ont accès 24 heures sur 24, sept jours sur sept, de même que trois salles de montage, trois studios de danse, deux studios d'enregistrement, deux théâtres et une salle de concert.
- Le campus compte un peu plus de 400 chambres à coucher.
- Les conditions des baux immobiliers du Banff Centre for Arts and Creativity signés avec Parcs Canada ainsi que le plan de réaménagement de la région approuvé par le gouvernement fédéral limitent l'empreinte que les immeubles peuvent laisser sur le campus et prévoient le pourcentage d'habitat naturel qui doit être préservé.
- Le règlement de la Ville de Banff relatif au développement limite la construction sur le campus.

OBJECTIF D'ACCÈS N° 1

Accroître l'accès aux programmes fondés sur la technologie dans la production média dans les domaines de la télévision, du cinéma, de la musique, de la radio, de l'édition et des médias numériques

Progrès réalisés

Reconnaissant que l'excellence dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la commercialisation est un gage des succès futurs de l'Alberta et étant conscient du fait que la technologie est le moteur de la connectivité mondiale, nous avons l'intention d'accroître l'accès aux programmes du Banff Centre for Arts and Creativity fondés sur la technologie, tout en élargissant l'offre en matière de programmes, afin de mieux répondre à la demande du marché. La main-d'œuvre de demain a besoin des compétences valorisées dans une économie diversifiée, comme le 3-D, la télévision haute définition, le multimédia ainsi que l'enregistrement audio. Les priorités d'Alberta Innovates – Technology Futures, plus particulièrement en ce qui a trait au leadership et aux compétences dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC), font ressortir l'importance, pour l'Alberta, de la recherche et de l'innovation dans le domaine des TIC, et plus spécialement dans les médias numériques. Le Banff Centre for Arts and Creativity a un long historique d'engagement ainsi que de savoir-faire et d'expérience dans ce domaine; il travaille en effet avec de nombreux organismes pour développer et favoriser les partenariats avec de petites et moyennes entreprises.

En 2015-2016, le Centre a fourni 1 672 235 \$ à titre de soutien financier pour les bourses d'études et les programmes d'arts fondés sur la technologie.

Dans le but d'accroître le nombre de programmes afin d'inclure la diffusion en direct sur Internet et à la radio, de même que la production et la post-production dans les médias numériques, le Centre a renforcé les relations existantes avec le Banff World Media Festival, CBC, Digital Alberta et Alberta's Creative Hub, nouvellement créé, tout en continuant à favoriser les partenariats avec National Geographic, NBC et Shaw Communications. Les stratégies visant à élargir l'accès se concentrent sur la collecte de fonds suffisants pour accroître le nombre de postes accessibles aux étudiants diplômés dans ces industries culturelles, y compris les chercheurs.

OBJECTIF D'ACCÈS N° 2

Accroître l'accès à nos programmes destinés aux artistes et aux gestionnaires autochtones

Progrès réalisés

Depuis sa création en 1993, le programme d'arts autochtones a offert aux artistes autochtones des possibilités d'apprendre, de créer et de produire des œuvres contemporaines faisant preuve d'intégrité sur le plan culturel et ayant une valeur artistique. Depuis 1974, la section Leadership autochtone et gestion adopte une approche novatrice et consultative dans la conception et l'élaboration des programmes, ainsi que dans la manière de les offrir.

Comme le Banff Centre for Arts and Creativity est déterminé à faire en sorte que les apprenants et les collectivités des Premières Nations ainsi que les communautés métisses et inuites bénéficient d'un meilleur accès au développement des arts, de la culture et du leadership, notre objectif est de regrouper et d'élargir les programmes actuels dans les domaines des arts et du leadership sous un Centre for Indigenous Arts and Leadership holistique et interdisciplinaire. Les relations avec les Premières Nations visées par le traité n° 7 et, plus particulièrement avec les jeunes concernés par ce traité, constituent une priorité pour le Centre. Il existe un engagement à continuer à établir des liens et à trouver des moyens significatifs permettant le soutien aux programmes du Banff Centre et l'accessibilité à ces programmes.

Les programmes d'art autochtone et l'accès à ces programmes pour les artistes autochtones ont reçu un appui supplémentaire grâce à la Fondation RBC, qui continuera d'apporter son soutien jusqu'à l'exercice financier 2018-2019. En outre, le financement destiné à faciliter, pour les Autochtones et pour les gestionnaires d'organismes à but non lucratif, l'accès aux programmes ouverts en leadership, est resté élevé.

En 2015-2016, il y a eu 420 participants aux programmes de leadership autochtone et de gestion, et le Centre a versé quelque 75 000 \$ sous forme de bourses d'études à des participants autochtones. Des programmes dans les domaines de la danse, de la musique, des arts littéraires et des arts visuels autochtones ont été offerts en réponse aux besoins exprimés par les communautés autochtones de l'ensemble de l'Alberta et du Canada, et tous les participants à ces programmes ont reçu des bourses couvrant la totalité des frais de scolarité.

En août 2015, le Banff Centre a été l'hôte d'un sommet consacré aux Autochtones, *Cultures-Based Innovation: Indigenous Knowledge and Creative Initiatives*; ce sommet a mis l'accent sur les communautés autochtones et marginalisées des Amériques et des Caraïbes. Il prévoyait aussi une interaction avec les leaders de la communauté Stoney Nakoda et le programme de résidence en danse autochtone, ainsi qu'une œuvre fondée sur un projet à l'appui des innovations s'inspirant du patrimoine culturel matériel et immatériel, dans lequel les collectivités sont à la fois les sources et les bénéficiaires directs de leurs propres innovations. On estime que ce changement devrait se produire de manière virale, d'une collectivité à l'autre, avec le soutien des consultations en innovation et des établissements d'enseignement pour aider les communautés à mesurer leur succès grâce à leurs ressources et à leurs réseaux.

OBJECTIF D'ACCÈS N° 3

Accroître le montant versé sous forme de bourses d'études par le Banff Centre for Arts and Creativity

Progrès réalisés

Il s'agit d'une pratique établie depuis longtemps et d'une valeur fondamentale pour le Banff Centre que de chercher à atténuer le fardeau financier pour les participants aux programmes, en s'assurant de l'accessibilité pour tous, en fonction du mérite, et non de la capacité de payer. Les programmes du Banff Centre sont axés sur l'étudiant; ils sont aussi personnalisés en fonction des besoins et des aspirations des artistes, mais ils doivent également être abordables.

En 2015-2016, le Banff Centre for Arts and Creativity a versé aux participants aux programmes d'arts 2,3 millions de dollars sous forme de bourses d'études et d'aide financière.

OBJECTIF D'ACCÈS N° 4

Accroître l'accès aux possibilités de développement du leadership, uniques et de grande qualité, qu'offre le Banff Centre

Progrès réalisés

Le Banff Centre for Arts and Creativity s'est engagé à verser des bourses d'études pour améliorer l'accès aux programmes de leadership et pour effectuer de la recherche appliquée, et à augmenter le nombre de programmes offerts hors campus, dans le but d'accroître les retombées pour les personnes qui ne peuvent venir à ses installations.

Nous avons versé 248 000 \$ en fonds d'accès en 2015-2016, afin de contribuer à la constitution d'une cohorte solide de gestionnaires d'organismes à but non lucratif dans des programmes ouverts à tous, offerts sur notre campus. Grâce à du financement additionnel généreux provenant d'organismes, nous avons également pu proposer des programmes dans des collectivités réparties dans l'ensemble du Canada, destinés à des gestionnaires dans l'impossibilité de se rendre à Banff; ces programmes ont notamment été offerts à Dawson Creek, Fort St John, Terrace, Peace River (Colombie-Britannique), Fox Creek/High Prairie (Alberta) et Sarnia (Ontario).

En 2015-2016, le Banff Centre for Arts and Creativity a reçu un total de 2,5 millions de dollars pour soutenir les divers programmes énumérés ci-dessus, y compris pour l'accès aux programmes. En 2015-2016, 575 000 \$ ont été distribués sous forme de bourses d'études destinées à des participants autochtones, 247 000 \$ sous forme de bourses d'études s'adressant à des gestionnaires d'organismes à but non lucratif et 222 000 \$ ont été reçus de Shell Canada afin de soutenir les programmes offerts à l'extérieur de notre campus, à l'intention des gestionnaires autochtones ne pouvant pas venir à Banff.

PLAN RELATIF AUX INSCRIPTIONS

Le Banff Centre for Arts and Creativity est unique en son genre pour ce qui est de la diversité des disciplines qu'il propose; toutefois, des atouts comme les programmes interdisciplinaires, le large éventail d'artistes participants, qu'ils soient établis ou de la relève, un emplacement éloigné inspirant ne le mettent pas

à l'abri de la concurrence que lui livrent les autres programmes de bourses d'autres institutions de classe mondiale, qui s'enorgueillissent d'offrir des bourses beaucoup plus importantes, permettant à des demandeurs de recevoir des bourses couvrant le plein montant des frais de scolarité.

Pour ce qui est des inscriptions, le plan du Banff Centre for Arts and Creativity est par conséquent tributaire d'un certain nombre de facteurs qui sont clairement différents de ceux qui sont pris en compte par les autres établissements d'enseignement postsecondaire.

- la nécessité de maintenir les frais de scolarité à un niveau aussi bas que possible et d'offrir un niveau d'aide financière élevé;
- le caractère résidentiel de tous les programmes du Banff Centre et le nombre maximal de chambres à coucher, légèrement supérieur à 400, rendent difficile l'augmentation du nombre d'inscriptions;
- la concurrence internationale pour attirer les meilleurs participants de cycle supérieur du monde;
- les programmes axés sur l'étudiant maximisent l'accès de chaque étudiant au corps professoral et aux installations, ce qui nécessite davantage de dépenses en immobilisations dans les installations et l'équipement;
- les programmes du Banff Centre sont offerts l'année durant, sept jours par semaine dans bon nombre de cas, ce qui entraîne une usure considérable des biens matériels et un recours important aux ressources humaines.

Le recrutement visant à attirer les meilleurs candidats de l'Alberta et du monde entier se fait de manière intensive; cette activité comporte souvent des tournées d'auditions et d'entrevues en personne dans les grandes villes du Canada, des États-Unis et d'Europe.

CIBLES EN MATIÈRE D'INSCRIPTIONS

- Nombre maximal d'inscriptions dans chacun des programmes;
- Niveaux d'aide financière élevés;
- Demandeurs de haut calibre, provenant d'un bassin international concurrentiel;
- Ratio Demandes/Inscription de 2 pour 1;
- Corps professoral de grande qualité, avec des ratios de participants inférieurs à 1 pour 25.

Progrès réalisés

- Tous les programmes ont accueilli le nombre maximal de participants.
- En 2015-2016, les participants aux programmes ont reçu une aide financière équivalant à une moyenne de 67 % des frais de scolarité exigibles.

- Voici la répartition des demandes d'inscription aux programmes offerts en 2015-2016 : 64 % venaient du Canada, 19 % des É.-U., 17 % de l'international, principalement d'Europe, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Asie et d'Amérique du Sud. Les directeurs artistiques ont constaté le calibre élevé des personnes qui ont présenté une demande d'inscription.
- En 2015-2016, le ratio Demandes/Inscriptions pour l'ensemble des programmes était de 2,5 pour 1.
- Le ratio Membres du corps professoral/Participants était en moyenne de 1 pour 8.

B. Activités de recherche, recherche appliquée et activités pédagogiques

L'objectif principal du Banff Centre for Arts and Creativity est de définir davantage son rôle pour ce qui est de faire évoluer la connaissance dans les divisions Arts, Leadership et Congrès, grâce à la recherche fondée sur la pratique. De nouvelles possibilités seront créées pour les industries de la création, grâce à la recherche appliquée dans les programmes d'arts et de médias numériques.

Le plan de recherche du Banff Centre met l'accent sur les priorités en matière de recherche qui accroissent la créativité et stimulent l'innovation, soutenant ainsi une vaste gamme d'activités de recherche appliquée et de création, grâce à notre modèle de partenariat en recherche appliquée, qui comprend des partenaires dans le cadre de travail de Campus Alberta et ailleurs.

OBJECTIF DE RECHERCHE N° 1

Accroître les connaissances et les possibilités dans les industries de la création, grâce à la recherche appliquée dans les programmes d'arts et de médias numériques

Progrès réalisés

En tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire dans une province qui met l'accent sur l'impact des technologies de l'information et des communications (TIC) en termes de transformation, le Banff Centre for Arts and Creativity se maintient dans une position enviable pour favoriser une meilleure intégration des TIC dans la production artistique et culturelle. Nous avons à notre actif une vingtaine d'années d'expérience dans ce domaine dans le monde des médias numériques, grâce au Banff New Media Institute, qui a maintenant évolué et qui a pris la forme de programmes numériques différents dans les domaines des médias et de la production, ainsi que dans des disciplines distinctes. Ces programmes poursuivent leur évolution et prennent de l'ampleur, avec des changements rapides dans les nouvelles technologies à prévoir dans les années à venir.

Au cours des 15 dernières années, le Banff Centre for Arts and Creativity a entrepris un certain nombre de projets en recherche appliquée. Dans le domaine du mentorat et de l'établissement de liens avec les créateurs de contenu, le programme *Accelerator* fournit encore un banc d'essai dans lequel les petites et moyennes entreprises évoluant dans le secteur des médias numériques viennent parfaire leurs compétences dans le domaine du développement des affaires. Notre institut spécialisé en conservation (« *Curatorial Institute* ») et notre département des arts numériques visuels tiennent des symposiums sur la recherche culturelle ainsi que la résidence *Banff Research in Culture*, où les artistes et les chercheurs redéfinissent l'impact de l'énergie sur la société et imaginent de nouvelles façons de représenter l'énergie de l'avenir et de la concevoir.

OBJECTIF DE RECHERCHE N° 2

Accroître les collaborations et les partenariats dans le secteur de la recherche

Progrès réalisés

Le Banff Centre continue d'inviter des chercheurs à travailler dans des programmes où ils peuvent faire de la recherche appliquée, grâce au développement des artistes dans les programmes. Le Centre poursuit sa collaboration avec le Prairie Partnership for Arts Research sur les écosystèmes créatifs et culturels sur le projet *Prairies*, et accueille aussi la résidence *Banff Research in Culture*.

OBJECTIF DE RECHERCHE N° 3

Développer des compétences pour la recherche appliquée, afin d'accroître l'efficacité du développement du leadership et l'accessibilité à ce secteur

Progrès réalisés

Avec la nomination récente du professeur John Borrows au poste de titulaire de la chaire Nexen en leadership autochtone au Banff Centre for Arts and Creativity, de nouveaux partenariats ont été créés avec d'autres établissements d'enseignement postsecondaire comme l'Université de Victoria, afin de contribuer à l'obtention de nouveaux fonds dédiés pour soutenir la recherche.

Le Banff Centre for Arts and Creativity poursuit son exploration des options de partenariat et de coprogrammation avec le Peter Lougheed Leadership College de l'Université de l'Alberta.

L'équipe de développement du leadership poursuit sa quête de nouvelles méthodes améliorées visant le développement des capacités, se concentrant actuellement sur l'établissement de partenariats afin de contribuer à l'accroissement de la portée et de l'étendue des connaissances, et afin d'utiliser les pratiques exemplaires et la nouvelle technologie. Voici quelques exemples qui illustrent cette situation : accueillir les forums sur l'avenir du leadership (rassembler des chefs de file internationaux, penseurs et acteurs du domaine) et l'appartenance à des organismes favorisant l'innovation fondée sur la culture; travailler avec les partenaires institutionnels pour élargir les offres et pour faire une évaluation plus rigoureuse de l'impact sur notre programmation; revoir les priorités de certains rôles afin d'être mieux en mesure de soutenir notre recherche sur les pratiques éclairées afin de contribuer à élargir son utilisation et sa pertinence pour un nombre plus élevé de programmes et de projets; et mieux tirer parti de nos relations avec l'Université de l'Alberta, grâce au partenariat avec le Peter Lougheed Leadership College.

OBJECTIF DE RECHERCHE N° 4

Développer la capacité d'évaluation dans la division Congrès afin de valider l'atteinte de nos objectifs

Progrès réalisés

- Le responsable des Congrès du Banff Centre for Arts and Creativity a terminé la formation sur le rendement de l'investissement; il s'agit d'un spécialiste certifié du rendement sur l'investissement.

- Des recherches ont été effectuées sur les modèles de rendement des capitaux propres liés aux pratiques exemplaires. Des services d'évaluation du rendement sur l'investissement et du rendement des capitaux propres sont offerts aux clients, dans une perspective d'évaluation et de peaufinage de ce produit en 2016-2017.
- Une fois que les approches en matière d'« architecture des congrès » auront été validées, le Banff Centre va utiliser ces résultats pour obtenir de nouveaux congrès axés sur les défis auxquels sont confrontées les entreprises et pour trouver des solutions destinées à ces dernières. Ces démarches vont contribuer à bâtir de la durabilité en créant une nouvelle demande et vont entraîner une spécialisation et une internationalisation plus grandes des groupes de congrès. Cette façon novatrice d'aborder les congrès est la première du genre en Alberta et va grandement contribuer à l'avancement des personnes et des entreprises.

C. Collectivité

Le Banff Centre joue un rôle actif dans les réseaux d'établissements d'enseignement postsecondaire en Alberta et ailleurs. En tant que membre de réseaux provinciaux et national, le Banff Centre collabore régulièrement avec d'autres collèges et universités afin de s'assurer que les programmes de résidence uniques qu'il offre soient un complément de ceux qui sont offerts ailleurs et afin d'explorer les possibilités de partenariats.

En tant que membre de l'Association of Canadian Institutes of Art and Design, le Centre déploie des efforts pour développer de nouvelles approches quant aux études de cycle supérieur et quant à la recherche sur le terrain. Pour ce qui est de ses priorités en termes de collectivités, le Banff Centre est toujours ouvert aux partenariats liés à des projets visant le succès et la prospérité futurs de l'Alberta ainsi que l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité albertaine.

Les objectifs communautaires sont établis de manière à assurer des rendements institutionnels valables pour les collectivités régionales, à la fois dans la vallée de Bow et dans l'ensemble de l'Alberta, de même que dans les collectivités numériques. Pour atteindre ces objectifs, le Banff Centre for Arts and Creativity offre un encadrement pédagogique et des programmes axés sur la collaboration, qui ajoutent aux expériences et aux résultats des étudiants, et qui contribuent au bien-être social, culturel et économique de ces collectivités.

COLLECTIVITÉS RÉGIONALES

Objectif

S'engager auprès des collectivités, en donnant accès à des expériences artistiques, à des rassemblements, à de la formation, à des loisirs, à de l'enseignement et au développement du leadership, et en offrant des possibilités de participer à ces expériences.

Progrès réalisés

- Le Centre a commencé à explorer plusieurs possibilités et partenariats autour du thème de la réconciliation et sur la manière dont il peut soutenir les appels à l'action qu'ont lancés les conclusions de la Commission de vérité et réconciliation. Le Banff Centre for Arts and Creativity sera l'hôte

d'un sommet Vérité et réconciliation le 29 octobre 2016, s'adressant aux résidents de la vallée de Bow, afin de les informer sur les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et afin qu'ils y réagissent. Plus de 250 participants, tant Autochtones que non Autochtones, vont explorer leur rôle dans le processus de réconciliation et développer une approche pour rétablir la relation du Canada avec les peuples autochtones. Ce sommet constitue une occasion à saisir pour divers intervenants : gouvernement local, milieux de l'éducation, des affaires, du patrimoine et de la culture, de la justice, de la santé et des services sociaux pour engager le dialogue et pour mettre en commun des approches en vue de la réconciliation. Les principaux supporters – The Calgary Foundation, la Fondation Suncor Énergie, Nexen et le gouvernement de l'Alberta – apportent leur contribution pour faire du sommet une réalité. Des invitations ont été lancées aux trois membres de la Commission de vérité et réconciliation pour qu'ils assistent à cet événement, qu'ils y prennent la parole et qu'ils y participent. Le sommet mettra l'accent sur la vallée de Bow et sur les communautés des Premières Nations de la région; le Banff Centre for Arts and Creativity peut par conséquent commencer à mettre lui-même en pratique, dans la mesure du possible, dans la conception et dans la structure de ses programmes, les recommandations de cette commission.

- Le Centre a de nouveau fait des efforts pour établir des relations plus approfondies et plus synergiques avec nos voisins de la Première Nation Stoney Nakoda, y compris les fonds dédiés destinés à soutenir l'accès des membres de cette communauté à nos programmes.
- La section Arts visuels et Arts numériques propose aux jeunes des communautés Morley et Stoney un certain nombre de programmes fondés sur les arts visuels et sur les arts numériques; ces programmes sont offerts par l'intermédiaire de la galerie Walter Phillips ainsi que dans les écoles locales. On y offre toujours une série de cours de dessin de nature morte, *Drawn to Nature*; ces cours très populaires sont donnés dans divers centres communautaires à Banff. Le point culminant de cette série de cours est une exposition collective à la bibliothèque publique de Banff, où l'on présente les œuvres créées par les participants au programme. Le Centre a ouvert au public ses studios d'arts visuels et numériques au titre de la série *Open Studios*, offrant au public la possibilité de voir et de commenter les œuvres que les artistes ont créées pendant leur séjour au Banff Centre for Arts and Creativity.
- La salle de spectacles The Club du Banff Centre a présenté des prestations publiques des participants à la résidence *Independent Music* ainsi qu'aux programmes offerts dans les domaines du jazz, de la création parlée (« *Spoken Word* »), des arts autochtones ainsi que des arts visuels et des arts numériques. Le Banff Mountain Film and Book Festival a offert à la collectivité des possibilités d'apporter des livres, des photographies et des films ayant un lien avec la culture des montagnes dans le monde entier.
- La division Programmes de leadership du Centre a tenu deux tables rondes destinées exclusivement aux résidents de la vallée de Bow, afin de tenir compte des besoins et des désirs du secteur culturel (plus particulièrement des musées, des galeries et d'un sous-ensemble d'intervenants du secteur) au titre des travaux de recherche du Centre ainsi que de la conception et de l'élaboration de nouveaux programmes.
- Le Centre a été l'hôte de la série *Reel Time Film* d'octobre 2015 à avril 2016, au cinéma Lux de Banff, et a tiré parti d'un partenariat communautaire avec cette salle pour organiser une série intitulée *Festival Flashback*. On a présenté des œuvres des lauréats du Banff Mountain Film Festival, pour souligner le 40^e anniversaire du Banff Mountain Film and Book Festival.

- Grâce au programme *Studies for Possible Futures with ReFreshed*, des jeunes (âgés de 15 ans et plus), issus des quartiers de Calgary et des Premières Nations, ont été rassemblés pour se familiariser avec des compétences de vie et pour vivre des expériences grâce au mentorat, au renforcement des compétences et à des liens communautaires avec les arts urbains. Leur passage au Banff Centre a établi des liens avec les thèmes du programme et les pratiques dans le domaine des arts contemporains (ce que signifie être un artiste, un guerrier et un guérisseur) à l'exposition *Séance Fiction* de la galerie Walter Phillips.
- Une série de visites d'intervenants de Chiniki Programs – organisme qui cherche à faire participer les jeunes Autochtones locaux à des activités fondées sur des expériences – intitulée *Storytelling in Contemporary Art Practices* a eu lieu au Centre à l'été 2015.

COLLECTIVITÉS NUMÉRIQUES

Objectif

Diffuser les œuvres créées au Banff Centre for Arts and Creativity sous forme de prestations, publications, radiodiffusions et par d'autres moyens, afin d'accroître le bien-être culturel des collectivités numériques canadiennes et internationales, en leur donnant accès à d'excellents produits culturels.

Progrès réalisés

Le Banff Centre s'intéresse de plus en plus à l'actualité relative aux arts et à la culture qui établit des liens avec les anciens du Centre, comme la sortie de l'album *Martyr Loser King* de Saul Williams et la publication du roman *Stalin's Daughter*, de Rosemary Sullivan, lauréate du prix Taylor RBC.

En 2015-2016, le Banff Centre a conçu et produit 100 courts métrages (vidéos), dont des entrevues réalisées dans ses installations avec des invités du Banff Mountain Film and Book Festival, des interprètes et des membres du corps professoral. Ces histoires ont été diffusées sur le site Web banffcentre.ca ainsi que sur les plateformes des médias sociaux du Centre.

iTunes s'est avéré populaire auprès des publics; en effet, on a dénombré 11 981 lectures en continu de contenu du Banff Centre ainsi que 22 464 téléchargements d'épisodes, 6 294 visiteurs et 2 515 abonnements.

On a également dénombré 57 984 lectures en continu du contenu du Banff Centre sur la plateforme Soundcloud en 2015-2016.

Financial and Budget Information

Available in English only.

This Management Discussion and Analysis (MD&A) should be read in conjunction with Banff Centre's annual audited consolidated financial statements and accompanying footnotes, which are reviewed and approved by the Board of Governors and are included in this Annual Report. The Centre's consolidated financial statements have been prepared in accordance with Public Sector Accounting Standards (PSAS) and are expressed in Canadian dollars.

Banff Centre generates over 70% of its funding from sources other than the base operating grant provided by Alberta Advanced Education. During the last quarter of the March 31, 2015, fiscal year, Alberta's economy abruptly lost strength in its primary industry with the rapid and significant decline in oil prices, which impacts the Centre's ability to generate earned and donated revenues. Within Alberta, companies and organizations have reduced discretionary expenditures for donations, external training and development sessions, educational seminars and conferences, all of which are the sources of substantial revenues that support the Centre's core arts programs. The negative impact of the Alberta economy has been offset by guest room rate increases and increased Conference revenues from organizations outside of Alberta attracted by the relative strength of the US dollar in relation to the Canadian dollar.

Although earned revenues are impacted by the economic situation in Alberta, world financial markets over the past several years up to the year ended March 31, 2015, have driven higher investment returns on the Centre's endowment assets, which are an essential source of funding for the extensive participant scholarships and financial assistance programs. The endowment assets and related markets, however, experienced increased volatility during the fiscal year ended March 31, 2016, which had a negative impact on investment returns.

Endowment fundraising has experienced continued strength with new private sector contributions for the year ended March 31, 2016 totalling \$2.1 million and a matching grant received in March, 2016, of \$1 million on eligible donations of \$1.4 million included in the grant application for the Canada Cultural Investment Fund Endowment Incentives matching program (eligible gifts include private sector donations made between December 1, 2014 and November 30, 2015). Since the start of this federal program in 2005-06, the Centre has received over \$12 million in endowment matching funds. This program is currently expected to continue until at least 2018, with the maximum available in Canadian Heritage matching funds being \$15 million (with up to \$1 million annually).

Careful stewardship of resources and dedication to delivering exceptional service to program participants and conference guests helped the Centre sustain its operations in 2015-16, resulting in an operating surplus of \$475,000 for the year ended March 31, 2016. Over half of the expense budget consists of employee and faculty compensation. In March, 2016, the Centre and Canadian Union of Public Employees (CUPE), the union that represents support staff, executed a new collective agreement for the period January 1, 2016 to March 31, 2019, which in addition to salary progression provides cost-of-living wage increases of 1.25%, 1.5%, and 1.75% effective on January 1, 2016, January 1, 2017, and April 1, 2018, respectively.

As explained elsewhere in this Annual Report, Banff Centre has undertaken a strategic review of the direction of the organization and has adopted a new, five-year strategic plan (2016-21) that supports a revamped mission and vision for the organization and a renewed focus on the delivery of our mandate as a specialized post-secondary institution. As part of the strategic review, Banff Centre completed an organizational restructuring early in fiscal 2016-17 that is reflected in the operating budget and forecasted

revenue and expenses included in its Comprehensive Institutional Plan (2016-19) and will help the Centre to continue delivering high quality services in a financially sustainable manner.

The Centre reported an excess of revenue over expense totalling \$475,000 for the year ended March 31, 2016 (2015 - \$338 thousand). Over the year, total revenue increased by \$2.5 million to \$64.7 million and total expenses increased by \$2.4 million to \$64.2 million.

The increase in revenue for the year ended March 31, 2016, was driven primarily by the utilization of Access to the Future funding from the Government of Alberta that was not available in fiscal 2015, and increased utilization of grant funding from the Province of Alberta through the Peter Lougheed Leadership Program. Decreased volumes in relation to Conferences were offset by increased guest room rates. The increase in expenditures primarily reflects higher compensation costs, the accrual of restructuring costs, and costs in relation to strategic planning, branding and website development.

The MD&A provides an overview of the results Banff Centre achieved in the year ended March 31, 2016, with a detailed discussion and analysis of:

- Business Planning and Management
- Results Compared to Prior Year
- Budget to Actual
- Financial Position
- Areas of Significant Financial Risk

Business Planning and Management

The Centre's five-year strategic plan (2016-21) and three-year Comprehensive Institutional Plan (2016-19) provide the fiscal framework to enable the Centre to achieve its strategic goals and objectives. Performance measures identified in the plans monitor and communicate progress to the Centre's provincial, national and international stakeholders.

The Centre establishes balanced operating and capital budgets each year. Both budgets are monitored by management on a monthly basis and any variations from the plan are adjusted quarterly to ensure the required year-end results are achieved.

All proposed project and strategic investment initiatives are subject to a due diligence review that requires the development of an appropriate business case.

RESULTS COMPARED TO PRIOR YEAR

Total revenue increased for the year ended March 31, 2016, to \$64.7 million from the \$62.2 million level achieved in the previous year. The following table includes the composition of the Centre's total revenue for the year ended March 31, 2016, with comparative information for March 31, 2015.

Consolidated Revenues	<i>(in thousands of dollars)</i>	
	Year Ended March 31, 2016	Year Ended March 31, 2015
Government of Alberta grants	\$ 20,790	\$ 17,658
Federal and other government grants	2,457	2,450
Sales, rentals and services	26,844	26,849
Tuition and related fees	2,558	2,933
Donations and other grants	6,928	7,091
Investment earnings	867	936
Amortization of deferred expended capital contributions	4,235	4,239
Total Revenues	\$ 64,679	\$ 62,156

The most significant changes in revenues for the year ended March 31, 2016, compared to March 31, 2015, are explained below:

- Banff Centre utilized \$1.3 million for operating purposes from Alberta's Access to the Future Fund, which was not available in fiscal 2015.
- Banff Centre utilized \$1.6 million more of the Peter Lougheed Leadership Institute funding from the Government of Alberta.
- Reduced guest room volumes were mostly offset by increased guest room rates.

Total expenses increased for the year ended March 31, 2016, to \$64.2 million from \$61.8 million in fiscal 2015. The following table includes the composition of the Centre's total expenses for the year ended March 31, 2016, with comparative information for March 31, 2015.

Consolidated Expenses	<i>(in thousands of dollars)</i>	
	Year Ended March 31, 2016	Year Ended March 31, 2015
Salaries, wages and benefits	\$ 36,071	\$ 33,502
Purchased services	5,753	5,125
Materials, goods and supplies	4,221	4,084
Scholarships and financial assistance	2,394	2,791
Facility operations and maintenance	2,855	3,263
Utilities	1,484	1,667
Travel, training and related costs	2,140	2,179
Rentals and equipment	1,435	1,622
Marketing and recruitment	1,093	819
Financial costs	618	845
Amortization of capital assets	5,881	5,921
Loss on disposal of capital assets	259	-
Total Expenses	\$ 64,204	\$ 61,818

The most significant changes in expenses for the year ended March 31, 2016 compared to March 31, 2015 are explained below:

- Annual compensation increases and pay adjustments, offset to a minor extent by the shift in marketing and communications spending from compensation to direct marketing costs (\$0.8 million).
- The accrual of restructuring costs (\$1 million).
- Costs in relation to strategic planning, branding and website development (\$0.9 million).

BUDGET TO ACTUAL

A balanced operating budget of \$62.4 million for the year ended March 31, 2016, was approved by the Board of Governors. Revenues were \$2.2 million more than the budget, and expenses were \$1.8 million more than budget, resulting in an excess of revenue over expenses of \$475,000.

The most significant variances from budgeted revenues are explained below:

- There were a number of offsetting amounts in relation to Government of Alberta grants, but the main driver of the increase was utilization of \$0.9 million more than budgeted for Peter Lougheed Leadership Institute funding.
- Accommodation, food and beverage revenues were \$1 million more than budgeted, primarily driven by increased guest room rates.
- Tuition and related fees revenue was \$1.1 million less than budget, of which \$0.7 million related to Leadership programming tuition and related fees that were replaced by private sector contributions as noted below. The remaining budget shortfall in tuition and related fees for Arts programming was offset by corresponding reduced levels of expense for financial assistance.
- Donations and other grants were \$1.4 million more than budgeted due to private sector contributions in relation to Leadership programming projects.

Investment earnings were \$0.5 million less than budgeted due to the lower than expected drawdown of distributed endowment investment earnings.

The most significant variances from budgeted expenses are explained below:

- There were a number of offsetting amounts in relation to salaries, wages and benefits, but the main driver of the variance was unbudgeted accrued restructuring costs of \$1 million.
- Unbudgeted costs of \$0.9 million in relation to strategic planning, branding and website development.

Financial Position

The Centre's net asset balance at March 31, 2016, totalled \$50.4 million, a decrease of \$8.7 million for the fiscal year. The net asset balance is reported in two major categories, accumulated surplus and net assets restricted for endowment purposes.

Accumulated surplus increased by \$475 thousand for the year ended March 31, 2016, to \$14.2 million from \$13.8 million in fiscal 2015. Included in accumulated surplus at March 31, 2016 is \$20.8 million (2015 - \$21.3 million) representing the Centre's investment in capital assets. The balance of accumulated deficit excluding the investment in capital assets totalled \$6.6 million at March 31, 2016 (2015 - \$7.6 million). This is comprised of the Centre's estimated share of the Universities Academic Pension Plan unfunded liability of \$3.2 million (2015 - \$3.3 million) and \$3.4 million (2015 - \$4.2 million) of accumulated undepreciated capital costs funded from operations rather than debt.

Net assets restricted for endowment purposes decreased by \$9.1 million to \$36.2 million at March 31, 2016, from \$45.3 million at March 31, 2015. The net decrease in endowment net assets is the result of a non-recurring reclassification to deferred contributions of cumulative undistributed investment earnings of \$11.5 million, which is explained in the next paragraph. New contributions of \$3.1 million and investment income of \$0.8 million were partially offset by the distribution of earnings for spending of \$1.6 million.

Towards the end of fiscal 2016, the Centre adopted revised Endowment Management Guidelines, which provide direction for all endowment funds held and restricted for the benefit of the Centre. The revision of the Endowment Management Guidelines clarified that undistributed investment earnings on endowment principal are externally restricted for the purposes intended by the donors rather than permanently endowed. Unless explicitly restricted for endowment, investment earnings going forward will flow directly through deferred contributions. The revised Endowment Management Guidelines were applied to cumulative endowment contributions, and upon adoption a one-time movement of cumulative undistributed investment earnings totalling \$11.5 million from endowment net assets to deferred contributions was required.

Areas of Significant Financial Risk

- **Economy:** Global economic conditions have adversely impacted the Centre in the past, and recently a downturn in the Alberta economy has had a negative impact on the Centre's earned and donated revenues. Any significant reductions in revenue impact the level of funding available to support programming.
- **Provincial funding and tuition fees:** The Centre's Comprehensive Institutional Plan assumes a 2% increase in the provincial base operating grant and a modest increase in deferred maintenance grants for the year ended March 31, 2017. The Centre will continue to review and refine its business model to reflect the funding realities without unduly impacting the quantity and quality of programming.

- Salaries and benefits increasing at faster pace than Government funding: Management and professional staff received a cost of living salary increase of 2% in April 2016. The current Collective Agreement with the CUPE, which represents approximately 80% of the Centre's staff, covers the period January 1, 2016, to March 31, 2019. In addition to salary progression, the Collective Agreement provides cost-of-living wage increases of 1.25%, 1.5%, and 1.75% effective on January 1, 2016, January 1, 2017, and April 1, 2018, respectively. The current 2% increase in Government funding is not sufficient to keep pace with expected increases in salaries and benefits based on progression and cost of living.
- Infrastructure Maintenance Program funding and deferred maintenance: The Centre has identified deferred maintenance as a top priority and is addressing this priority annually through a combination of judicious allocation of Infrastructure Maintenance Program grants from the Province of Alberta and internal resource reallocation to the extent possible. Wherever possible, the Centre addresses deferred maintenance as part of other capital projects within the existing building inventory. As part of the Centre's strategic planning process, the Centre reviewed its requirements in relation to unfunded deferred maintenance that will not be addressed through its priority capital projects, information technology and essential equipment with no sources of funding. The plan adopted anticipates bank financing through a revolving term/lease facility up to \$10 million for which approval is being sought from Alberta Advanced Education.
- Technology Strategy: The Centre's renewed strategic direction requires significant and ongoing investments in new and emerging technologies. The Centre has previously been successful in attracting some one-time funding from external sources, however significant additional resources will be required to fully support IT initiatives over the coming five years. As noted above, debt financing is anticipated.
- Investments and endowments: With the addition of new endowment gifts and matching funds from federal programs, the Centre's endowment fund continues to grow. Until the end of fiscal 2015, endowment assets experienced significant increases in value as global equity markets rebounded from the lows in 2008-09. However, general market conditions have been more volatile since March 31, 2015, which negatively impacted investment returns for the year ended March 31, 2016 and could impact investment returns going forward.
- Ability to meet enrolment targets: The Centre reported a slightly higher number of full-time learning equivalents (FLEs) during the year ended March 31, 2016, compared to the previous reporting period. The Centre will strive to achieve its goal of 540 FLEs under the new organizational and programming model with current masters-level programming and new accessible, public-facing symposia and summits as innovative mediums of higher-level learning in the arts. With additions or upgrades to campus facilities and a revenue increase, program enrollments would have the capacity to increase.
- Unfunded pension liability: The Centre participates with other employers in the Universities Academic Pension Plan (UAPP). The UAPP is a multi-employer defined benefit pension plan that provides pensions for management and professional staff members. As of March 31, 2016, the estimated funding deficiency of the Plan as a whole is \$1.13 billion. The Centre's portion of the liability is \$3.2 million, down slightly from \$3.3 million in 2015.

Internationalisation

Depuis sa création, en 1933, le Banff Centre for Arts and Creativity poursuit son engagement à offrir une perspective mondiale sérieuse, tout en maintenant un équilibre dans le recrutement des participants aux programmes d'arts et de leadership, qui viennent de l'Alberta, du Canada et de l'international.

Arts

Les programmes d'arts du Banff Centre sont encore pertinents à l'échelle internationale et se maintiennent à l'avant-garde d'une pratique artistique contemporaine dans une diversité unique de disciplines. Comme c'est le cas pour tous les autres secteurs, la technologie a transformé l'univers des arts et de la culture à l'échelle mondiale, accélérant les changements dans la pratique et fournissant aux artistes de nouveaux outils de production et de diffusion de leur œuvre. Les résidences en arts du Banff Centre sont conçues pour s'adapter à la nature de plus en plus interdisciplinaire des œuvres contemporaines et aux demandes de plus en plus nombreuses liées à la technologie, à la formation et à l'équipement. Nous effectuons ce travail en partenariat avec des organismes culturels et avec des gouvernements en Alberta, au Canada et partout dans le monde. Le Banff Centre joint maintenant aussi des publics du monde entier en diffusant le contenu qui y est capté en direct sur plusieurs plateformes lors des résidences de création, des conférences et des prestations.

Des partenariats internationaux ont été conclus avec les organismes suivants : BMUKK Federal Ministry for Education, Arts and Culture (Autriche), Scottish Arts Council, Arts Council of England, Australian Council for the Arts, Creative New Zealand, Ministry of Taiwan, Arts Council of Mongolia, Instituto Tomie Ohtake (Brésil), Denmark Ministry of Culture, Fondo Nacional para la Cultura y las Artes (FONCA, Mexique), College of Science and Engineering Co-operative Education Centre at the City University of Hong Kong, Colombia Ministry of Culture, the Barbican (R.-U.), Institut français, consulat de France, Concours international de piano Frédéric Chopin, the Sundance Institute, NBC Universal et Goethe-Institut, pour ne nommer que ceux-là.

Leadership

Le Banff Centre est le centre de l'Alberta reconnu à l'échelle mondiale pour les programmes de développement du leadership et pour la recherche appliquée dans ce domaine. Les approches conventionnelles en matière de leadership n'abordent pas les défis complexes auxquels la société est confrontée de nos jours; le Centre conçoit et offre des programmes qui, en réunissant et en inspirant divers groupes de gens, proposent des moyens pour être en mesure de relever ces défis. Nous proposons des occasions d'apprentissage par l'expérience destinées aux gestionnaires qui veulent influencer sur les changements. Nous formons des leaders en travaillant avec eux sur les défis réels auxquels ils sont confrontés, dans un espace sécuritaire, propice à la collaboration et stimulant, offrant des outils pratiques en matière de leadership, des approches et un soutien continu, que les gestionnaires peuvent utiliser dans leur collectivité et dans leur milieu de travail. Nous estimons qu'il faut divers points de vue pour ouvrir la voie au changement social au Canada et ailleurs dans le monde.

Congrès

Le Banff Centre for Arts and Creativity accueille 500 congrès chaque année, auxquels participent 20 000 personnes venant de partout dans le monde. Le Banff Centre projette d'être proactif au cours des années à venir pour ce qui est d'attirer des congrès d'importance mondiale. Le Banff Centre reste à l'affût d'occasions lui permettant de devenir un centre de réflexion et d'action, tant pour les sommets que pour les expériences pratiques quant aux enjeux les plus pressants pour l'avenir de notre monde.

Technologies de l'information

Le Banff Centre dépend de l'infrastructure et des systèmes des technologies de l'information pour servir les artistes, les participants et le personnel de manière efficace et efficiente. À la suite d'un examen approfondi des technologies de l'information au Banff Centre, il a été conclu que la maintenance d'une bonne partie de l'infrastructure et des systèmes n'avait pas été adéquate. Notre institution disposait par conséquent de versions ne bénéficiant d'aucun soutien sur le plan technologique et devait composer avec un arriéré en matière de maintenance différée.

La protection et la sécurité de l'information sont des préoccupations de premier plan pour le Banff Centre. Il faut absolument améliorer de manière continue nos pratiques en matière de sécurité afin de protéger nos actifs numériques; la protection de la vie privée des utilisateurs est un impératif absolu.

Le coût lié à la protection adéquate des données sensibles augmente rapidement, et les solutions pour pallier ce problème ont besoin d'être mises à jour ou améliorées à un rythme plus rapide que par le passé. Le coût lié au maintien d'un environnement sécurisé augmente actuellement à un rythme alarmant. La sécurité n'étant pas facultative, le coût qu'elle représente a une incidence sur d'autres volets de nos activités.

Dans le plan stratégique 2016-2021, le Banff Centre a élaboré un plan de six ans pour revitaliser ses applications en matière d'infrastructures et d'entreprise. Il a été conclu que l'arriéré relatif aux infrastructures importantes et que les mises à jour des applications vont nécessiter 7,5 millions de dollars de financement additionnel au cours des six prochaines années, à partir de 2016-2017.

Le Banff Centre reconnaît et favorise les partenariats avec d'autres institutions dans le système d'éducation des adultes (comme l'Université de l'Alberta) et d'autres organisations, afin de miser sur des solutions technologiques qui créent ou modifient la capacité, et qui réduisent les coûts dans la gestion des besoins en matière de technologies de l'information.

Pour ce qui est de l'exercice financier 2015-2016, les priorités en matière de technologies de l'information étaient les suivantes :

- Renforcer les fondations de l'infrastructure et des systèmes en s'engageant dans un processus d'examen approfondi et d'établissement des priorités;
- Élaborer et déployer des mesures de sécurité solides afin de protéger les biens numériques du Banff Centre;

- Répondre aux besoins de notre population d'utilisateurs diversifiée, grâce à une meilleure prestation de service;
- Conclure des partenariats avec les institutions du Campus Alberta et d'autres organisations, afin de proposer des solutions technologiques et de miser sur ces solutions pour créer ou modifier la capacité, et pour réduire les coûts;
- Accroître la continuité des activités et les capacités en matière de reprise après sinistre grâce au recours, à l'extérieur du campus, à des partenaires efficaces;

Progrès réalisés en 2015-2016 quant aux priorités relatives aux technologies de l'information

- Les membres d'un nouveau comité directeur de la technologie de l'information (CDTI) ont commencé à se réunir en mars 2016. Ce comité concentre ses activités sur l'établissement des priorités et sur la fourniture des ressources liées aux projets de TI du Banff Centre. Se penchant sur plusieurs projets clés à la fois, le CDTI déploie des efforts pour définir et réaliser des projets de technologie de façon constante dans l'ensemble du Banff Centre.
- Le CDTI a identifié un certain nombre de projets sur lesquels il faudra se pencher au cours des six prochaines années. Des analyses de rentabilisation ont par la suite été effectuées et évaluées pour contribuer à l'établissement des priorités. Cet exercice s'est traduit par la présentation de recommandations aux membres de la haute direction du Centre, qui les ont approuvées. Les travaux portant sur la première vague des projets approuvés sont en cours; voici la liste des projets qui ont été approuvés :
 - Remplacement du système informatique de renseignements sur les étudiants;
 - Remplacement des systèmes aux points de vente;
 - Système informatique utilisé par le corps professoral;
 - Mise à niveau du système interne de gestion de la dotation;
 - Réservations en ligne;
- Un poste d'analyste de la sécurité informatique a été créé, afin d'aider le Banff Centre dans l'univers de la cybersécurité, qui évolue rapidement. Le titulaire de ce poste défend les intérêts du Banff Centre et a la responsabilité de soutenir l'élaboration d'une stratégie détaillée quant à la sécurité de l'information, afin d'optimiser la situation du Centre en matière de sécurité.
- Le Banff Centre poursuit sa collaboration avec l'Université de l'Alberta et avec d'autres institutions dans l'ensemble de la province, dans le dossier de la création d'un centre de données partagées. Le Banff Centre a récemment travaillé en partenariat avec la majorité des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Alberta sur le projet ShareIT. Ce programme se concentre sur l'achat d'équipement et de services. Les avantages qu'il comporte sont la mise en commun de solutions et la réduction des coûts.

- Pour ce qui est du Banff Centre, l'un des principaux résultats du projet de centre de données partagées est la capacité d'accroître ses capacités en matière de continuité des affaires et de reprise après catastrophe. Le modèle de programmes partagés offerts hors campus constitue, pour le Banff Centre, un moyen économique de tirer parti des capacités et des connaissances exigées. Le Banff Centre a donné plus de résilience à l'infrastructure sur son campus grâce aux nouveaux systèmes qui ont été mis en place au cours de l'exercice financier 2015-2016.
- Le Centre a acheté et mis en place un nouveau serveur convergent ainsi qu'une plateforme de stockage pour remplacer ses serveurs et ses dispositifs de stockage existants. En plus de remplacer le vieil équipement, la nouvelle plateforme représente une amélioration importante en termes de capacité, de performance et d'automatisation du centre de données. Les nouvelles capacités vont réduire le niveau de soutien exigé, tout en offrant une base solide pour les mises à jour à venir du système du Banff Centre. Afin de soutenir ces nouveaux serveurs, on a procédé à la mise à jour du réseau central dans les centres de données, afin d'en accroître la vitesse de traitement et la résilience. Dans le cadre de ce projet, de nouveaux serveurs vont être installés au centre de données de l'Université de l'Alberta dans le but d'améliorer l'état de préparation à la reprise après sinistre.
- En 2015-2016, l'équipe responsable du système des TI a concentré ses efforts sur les contrôles et les processus de sécurité. En collaboration avec des partenaires, nous avons procédé à une évaluation de la situation en matière de sécurité. L'équipe responsable des TI a hiérarchisé les conclusions et a formulé toutes les recommandations importantes en matière de sécurité. En réaction à ces recommandations, l'équipe responsable des TI a acheté et a installé des pare-feu de nouvelle génération; ces derniers sont plus en mesure de répondre aux menaces pour la sécurité, qui ne cessent d'évoluer. L'équipe va poursuivre ses évaluations avec l'aide d'un tiers, afin de s'assurer de faire évoluer le modèle de sécurité et de protéger les biens numériques du Banff Centre.

Plan d'immobilisations

Le Banff Centre est une institution respectée à l'échelle mondiale dans les domaines des arts, de la culture et de l'éducation ainsi que dans celui des congrès. En tant qu'institution proposant une expérience unique en matière de création et d'apprentissage, le Banff Centre offre des programmes novateurs qui contribuent au développement d'artistes et de gestionnaires, qui les inspirent dans la conception et la production d'œuvres et d'idées puissantes qui sont diffusées dans le monde. Les installations et l'équipement cruciaux du Centre revêtent une importance capitale pour soutenir l'expérience d'apprentissage des participants aux programmes dans les domaines des arts, du leadership et des congrès, et pour leur permettre de vivre une expérience optimale.

Compte tenu de l'âge des immeubles sur le campus, le coût lié à l'entretien différé des installations existantes continue de croître. Outre le fardeau relatif à l'entretien différé qui s'alourdit, de nombreux secteurs du campus doivent être modernisés et mis à jour, afin de répondre aux besoins des programmes qui ont une incidence sur les artistes, les gestionnaires et sur le personnel.

Voici quelques exemples qui illustrent les mesures importantes à prendre au titre du programme d'entretien différé du Centre :

- Remplacer les toits lorsque la situation l'exige;
- Effectuer les mises à niveau essentielles à l'intérieur et remplacer les revêtements de sol;
- Gérer les enjeux relatifs aux visites de sécurité incendie;
- Remplacer l'éclairage de sécurité et les appareils d'éclairage des sorties, ainsi que d'autres composants électriques importants;
- Pallier les lacunes en matière d'infrastructures technologiques;
- Régler la question de l'accessibilité sans obstacle au campus;
- Effectuer les réparations essentielles dans les appartements du personnel;
- Remplacer l'équipement essentiel utilisé pour le cinéma, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les installations de loisirs, les chambres et les services de restauration;
- Remplacer et mettre à niveau des composants de chauffage, de ventilation et de climatisation, y compris le remplacement des pompes, des moteurs et des systèmes de contrôle;

Comme les fonds disponibles pour les infrastructures ne correspondent pas à la valeur de l'entretien différé, la sélection des projets et l'établissement des priorités font l'objet d'un examen minutieux au cours du processus de planification annuelle des dépenses en immobilisations. Les fonds disponibles limités sont affectés aux travaux de rénovation importants (restauration des toits, de l'enveloppe des bâtiments ainsi que mise à niveau ou réparations majeures des systèmes mécaniques et électriques) visant les immeubles où des travaux de remplacement ou des rénovations majeures s'avèrent nécessaires. En plus d'effectuer la planification annuelle, un groupe de travail se consacrant aux immobilisations a analysé les besoins à long terme et a formulé des recommandations qui ont été adoptées dans le plan stratégique

de l'institution. Ce plan comprend un cadre de travail visant à éliminer l'entretien différé à long terme, y compris l'établissement des priorités à court terme quant aux dépenses en immobilisations.

Pendant le processus de planification stratégique, le Centre a passé en revue ses exigences quant à l'entretien différé non financé qui ne fera pas partie de ses projets prioritaires, quant aux projets de technologie de l'information tels qu'ils sont décrits dans la section précédente et quant à l'équipement essentiel pour lesquels il n'existe aucune source de financement. Le plan qui a été adopté nécessite du financement bancaire sous forme de crédit renouvelable d'une valeur maximale de 10 millions de dollars, pour lequel une autorisation a été demandée au ministère de l'éducation supérieure de l'Alberta.

Les projets énumérés ci-après ont, dans le plan directeur de l'institution 2016-2019, été identifiés comme faisant partie d'un plan directeur plus large pour le campus, en tant qu'installations nécessitant des restaurations et des mises à niveau importantes; la réalisation de ce plan commencera au cours des trois à cinq prochaines années – grâce à des investissements provenant des gouvernements provincial ou fédéral, et grâce à des investissements provenant du secteur privé. Ces installations font partie intégrante de nos plans en matière de programmes et d'inscriptions – les lacunes qu'elles présentent et les problèmes de sécurité qu'elles comportent vont continuer d'être décrits en détail dans l'Alberta Infrastructure's Building and Land Information Management System (BLIMS).

- **Priorité n° 1 :** Complexe consacré au théâtre et à l'apprentissage – travaux de conservation majeurs

Estimation de l'ensemble du projet prévu au plan institutionnel global 2016-2019 : 160,8 millions de dollars

- **Priorité n° 2 :** Résidence Lloyd Hall, destinée aux participants – travaux de conservation mineurs et désamiantage

Estimation de l'ensemble du projet prévu au plan institutionnel global 2016-2019 : 14,0 millions de dollars (conservation), 1,957 million de dollars (désamiantage)

- **Priorité n° 3 :** Travaux pratiques et logement destiné au personnel – travaux de conservation mineurs et nouvelle construction

Estimation de l'ensemble du projet prévu au plan institutionnel global 2016-2019 : 18,8 millions de dollars

Le plan institutionnel global du Banff Centre 2016-2019 renferme des précisions additionnelles sur chacun des projets prioritaires.

Priorités du plan d'immobilisations 2015-2016

Objectif

Pallier les lacunes des infrastructures technologiques.

Progrès réalisés

- Voir la section Technologies de l'information ci-dessus.

Objectif

Accroître la fonctionnalité de nos systèmes de technologie, afin de faciliter et d'enrichir les expériences des étudiants et du personnel

Progrès réalisés

- Voir la section Technologies de l'information ci-dessus.

Objectif

Remplacer l'équipement essentiel pour le cinéma, les médias, le théâtre, la musique, les arts visuels, les installations récréatives, les chambres à coucher ainsi que les services de restauration

Progrès réalisés

- Il s'agit d'un processus continu. L'équipement essentiel a été remplacé tout au long de l'année, selon les besoins.

Objectif

Gérer les réparations essentielles dans les immeubles servant à loger le personnel

Progrès réalisés

- Les travaux de maintenance de l'intérieur et de l'extérieur (cuisines, moquettes, toits et terrasses) de certains immeubles servant à loger le personnel sont terminés.

Objectif

Remplacer le système d'éclairage des sorties d'urgence et d'autres composants électriques importants

Progrès réalisés

- Il s'agit d'un projet continu. Nous avons procédé tout au long de l'année au remplacement de composants électriques essentiels.

Objectif

Remplacer et mettre à niveau les composants CVCA (chauffage, ventilation et climatisation), y compris les pompes, les moteurs et les contrôles

Progrès réalisés

- La réalisation de projets liés aux composants mécaniques et électriques s'avère nécessaire chaque année afin d'assurer la maintenance de nos infrastructures au Banff Centre. En 2015-2016, le projet le plus important dans le secteur de la mécanique a été le remplacement du système de filtration de la piscine dans l'immeuble du centre de conditionnement physique et de loisirs Sally Borden.

Objectif

Mettre à jour le programme de remplacement des avertisseurs d'incendie

Progrès réalisés

- Il s'agit d'un projet continu. Les systèmes d'alarme incendie et d'extincteurs automatiques à eau ont été réparés au cours de l'année, suivant les besoins.

Objectif

Remplacement essentiel d'un toit

Progrès réalisés

- Le toit de l'aile Laszlo Funtek, destinée à l'enseignement, dans le complexe du Banff Centre consacré au théâtre, a été remplacé.

Objectif

Effectuer les mises à niveau essentielles à l'intérieur et remplacer les revêtements de sol

Progrès réalisés

- Le revêtement de sol a été remplacé dans les studios de danse de l'aile Laszlo Funtek consacrés à l'enseignement et dans les espaces publics autour du campus.

Objectif

Procéder à la réparation de l'extérieur de divers immeubles et à leur remise à neuf

Progrès réalisés

- La coloration de l'extérieur du Centre de perfectionnement professionnel a été parachevée, tout comme celle des principales portes extérieures de l'immeuble TransCanada Pipeline.

Objectif

Gérer les enjeux annuels en matière d'incendie et de sécurité des personnes

Progrès réalisés

- Des problèmes d'accessibilité ont été réglés quant à l'accès à certains toits du Banff Centre et aux salles des installations mécaniques sur l'ensemble du campus.

Supporters du Banff Centre for Arts and Creativity

Grâce à leur générosité et à leur investissement dans le Banff Centre for Arts and Creativity, les donateurs, les commanditaires et les autres supporters contribuent à inspirer les artistes et les gestionnaires à apporter quelque chose d'unique à la société.

Gouvernement de l'Alberta

Alberta Advanced Education
Alberta Culture and Tourism
Alberta Foundation for the Arts
Alberta Innovates

Gouvernement du Canada

Patrimoine canadien
Conseil des arts du Canada

Supporters à vie

La section ci-après est publiée en reconnaissance des supporters dont les contributions cumulatives au Banff Centre ont été de 100 000 \$ ou plus au 31 mars 2016.

Les montants ci-dessous représentent les fonds effectivement reçus et ne comprennent pas ceux qui doivent être reçus au cours des années à venir.

10 millions de dollars et plus

The Kahanoff Foundation†
James S. Kinnear and Friends

1 million de dollars - 4 999 999 \$

Entreprises

BP Canada Energy Group ULC
Enbridge Inc.
Husky Energy Inc.
Nexen Energy ULC
RBC Royal Bank
Shaw Communications Inc.
Shell Canada Limited

Fondations

J.W. McConnell Family Foundation
The Jarislowsky Foundation
Max Bell Foundation

Suncor Energy Foundation
Donateurs anonymes (2)

Particuliers

Edwards Family
Yolande* and Howard* Freeze
Estate of Dorothy Jean Harvie
Glen and Ann Sather and Family
Estate of Mario James Stella

Organisations/Associations

National Geographic Society
Rural Alberta Development Fund†

500 000 \$ - 999 999 \$

Entreprises

Autodesk
BMO Financial Group
Cenovus Energy Inc.
Chevron Canada Limited
CIBC
Encana Corporation
The Globe and Mail
Great-West Life, London Life and Canada Life
Imperial Oil
Maclab Enterprises
The North Face
Power Corporation of Canada
Repsol Oil and Gas Canada Inc.
Rogers Communications
TD Bank Group
TELUS
TransAlta Corporation
TransCanada Corporation

Fondations

The Bumper Foundation
David Spencer Endowment Encouragement Fund
Eldon and Anne Foote Fund at Edmonton Community Foundation

Particuliers

Margaret and Jim Fleck
Margaret and David Fountain
Jamie and Brenda Mackie
Barbara * and John Poole* and Family
Alison Rice*
Vladimir and Yachiyo Wolodarsky

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

Banff Airporter Inc.
CMH Heli-Skiing and Summer Adventures
Coca-Cola Refreshments Canada Company
ConocoPhillips Canada
Deuter
Gulf Canada Resources Limited†
Investors Group
Lafarge
Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola
MSR - Mountain Safety Research
Nabisco Brands Ltd.
New Balance
Nortel Networks Corporation†
Outdoor Research
Patagonia
PCL Construction Group Inc.
Pengrowth Energy Corporation
Petzl
Scotiabank
Sun Life Financial Canada
World Expeditions
Yamaha Canada Music Ltd.

Fondations

Calgary Flames Foundation
Carolyn Sifton Foundation
The Nat Christie Foundation†

Particuliers

Christine and David Anderson
Peter and Sheila Bentley
Andrea Brussa
Cyril and Elizabeth Challice
Peter Crockford
Jackie Flanagan
Susan Glass and Arni Thorsteinson
Bryan Price and Christine Choi
Kim and Jeff van Steenbergen
Joan* and Marshall Williams
Estate of Evelyn Wood
Donateur anonyme

100 000 \$ - 249 999 \$

Enterprises

Alliance Pipeline
AMEX Canada Inc.
Anadarko Petroleum Corporation †
ARC Resources Ltd.
ATB Corporate Financial Services
Azimuth Capital Management
B and E Electronics Ltd.
Banff Lake Louise Tourism
Bergans of Norway
Bird Construction Company Limited
Blake, Cassels and Graydon LLP
Brewster Travel Canada
Calgary Herald
Canada House Gallery
Canadian Natural Resources Limited
Canadian North
Canadian Pacific Limited †
Canadian Utilities Limited, an ATCO Company
CanWest Global Communications Corp. †
Cavendish Investing Ltd.
Clif Bar and Company
Corus Entertainment Inc.
Cushe Footwear
Dentons-Canada
Devon Canada Corporation
Diana Paul Galleries
EPCOR
Genstar Development Company †
Horizon North Logistics Inc.
House of Persian Rugs
J. Vair Anderson Jewellers
James Richardson and Sons Limited
Kicking Horse Coffee Company
Kun Shoulder Rest Inc.
Lehigh Hanson Materials Limited
Luscar Ltd.
Masters Gallery Ltd.
MEC Mountain Equipment Co-op
Molson Coors Canada
Mountain Galleries at the Fairmont
National Bank
NBCUniversal
Norton Rose Fulbright
NOVA Chemicals Corporation
OneWest Events Inc.
Pengrowth Management Ltd.

Petro-Canada+
Progress Energy Canada Ltd.
Rolex Canada Ltd.
Rozsa Petroleum Ltd. †
Sidley Austin LLP
Spectra Energy
St. Joseph Communications
Teck Resources Limited
Trimac Transportation Services
Union Pacific Resources Inc. †
Weyerhaeuser
Xerox Canada Ltd.
Donateur anonyme

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation
Alvin and Mona Libin Foundation
Appel Family Foundation
The Asper Foundation
The Cadmus Fund at Calgary Foundation
The Clifford E. Lee Foundation
Nickle Family Foundation
R. Howard Webster Foundation
Sir Jack Lyons Charitable Trust
The W. Garfield Weston Foundation
William and Nona Heaslip Foundation
Donateur anonyme

Particuliers

Belzberg Family
Adriana and Stephan Benediktson
Children of Sheila and Peter Bentley
Linda Black, QC and Doug Black, QC
Alice Chan and Chen Fong
Estate of Frederick Louis Crosby
Michael B.C. Davies*
In Memory of Ilona Diener
Jim Dinning and Evelyn Main
Bryce and Nicki Douglas
Ed Eberts
Chris and Mary Fong
Sandra and Ernie Green
Frances Harley and Raul Urtasun
Dick and Lois Haskayne
Rebecca Hotchkiss and Harley Hotchkiss* and The Hotchkiss Family Foundation
Donald K. Johnson and Anna McCowan-Johnson
Michael M. and Sonja Koerner
Jeff Kovitz, QC
John and Sheilagh Langille

Joshua Lavigne
 Peggy and David Leighton, OC
 Jens Lindemann, CM
 Jeanne and Peter* Loughheed
 Estate of Jean MacQueen
 Allan Markin, OC
 F. Richard Matthews*
 Vickie and Russell McKinnon, QC
 Brent McLean and Sheila Wappel-McLean
 Estate of Ruby Mercer
 Gay Mitchell and Archie McIntosh
 Janice and Earle O'Born
 Aldo and Elizabeth Parisot
 Jim and Sandra Pitblado
 Denise Poley, Marc Langlois, Jean Mogensen, Marni Virtue, Steve de Keijzer
 Robyn and Gord Ritchie
 Evalina Schmidtke
 Toshimi and William Sembo
 Carolyn* and David Tavender, QC
 Jan and Adam Waterous
 Catharine Whyte*
 Leonora Woods* in memory of Lt.-Col. J.H. Woods
 Donateurs anonymes (2)

Organisations/Associations

Alpine Club of Canada
 Calgary Philharmonic Players Association
 Siksika First Nation Development Fund

Montant non divulgué

Alice Schultz
 Betty Schultz

Supporters 2015-2016

En reconnaissance des donateurs et des supporters qui ont versé des contributions au Banff Centre entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016

Un million de dollars et plus

Fondation

Suncor Energy Foundation

Particulier

Estate of Mario James Stella

250 000 \$ - 499 999 \$

Entreprises

Husky Energy Inc.
 RBC Royal Bank
 Shell Canada Limited

Particuliers

Jamie and Brenda Mackie

100 000 \$ - 249 999 \$

Entreprises

BP Canada Energy Group ULC
 The Globe and Mail
 The North Face
 Progress Energy Canada Ltd.
 TD Bank Group

Fondations

David Spencer Endowment Encouragement Fund
 Sir Jack Lyons Charitable Trust
 Donateur anonyme

Particuliers

Gay Mitchell and Archie McIntosh
 Denise Poley, Marc Langlois, Jean Mogensen, Marni Virtue, Steve de Keijzer

Organisation/Association

National Geographic Society

50 000 \$ - 99 999 \$

Entreprises

Azimuth Capital Management
 Bergans of Norway
 Chevron Canada Limited
 Clif Bar and Company
 J. Vair Anderson Jewellers
 Nexen Energy ULC
 Parkland Fuel Corporation
 Power Corporation of Canada
 Rolex Canada Ltd.
 Shaw Communications Inc.

Fondation

The Howard and Maryam Newman Family Foundation, Inc.

Particuliers

Andrea Brussa
 Margaret and Jim Fleck
 Rebecca Hotchkiss and Harley Hotchkiss* and The Hotchkiss Family Foundation
 Colin Jackson and Arlene Strom
 Susan Peterson and Thomas d'Aquino
 Joanne Taylor and Jack Davis
 Kim and Jeff van Steenberg
 Jan and Adam Waterous

30 000 \$ - 49 999 \$**Entreprises**

ConocoPhillips Canada
 Deuter
 Icebreaker, Merino Clothing Inc.
 Mammut
 Masters Gallery Ltd.
 Northern Gateway Pipelines LP
 Norton Rose Fulbright
 Oboz Footwear
 OneWest Events Inc.
 TransAlta Corporation
 Treksta
 World Expeditions
 Yamaha Canada Music Ltd.

Fondation

Harrison McCain Foundation and The Hnatyshyn Foundation

Particuliers

Christine Armstrong and Irfhan Rawji
 Pat and Connie Carlson
 Simone Desilets
 Chris and Mary Fong
 Dick and Lois Haskayne
 John and Sheilagh Langille
 Brent McLean and Sheila Wappel-McLean
 Robyn and Gord Ritchie
 Vladimir and Yachiyo Wolodarsky
 Donateur anonyme

20 000 \$ - 29 999 \$**Entreprises**

B and E Electronics Ltd.
 Banff Airporter Inc.
 Banff Lake Louise Tourism
 Big Rock Brewery

Canada House Gallery
 Canadian North
 Coca-Cola Refreshments Canada Company
 Horizon North Logistics Inc.
 Investors Group
 Kicking Horse Coffee Company
 Lake Louise Ski Resort and Summer Gondola
 Mountain Galleries at the Fairmont
 Mountain House
 MSR - Mountain Safety Research
 Petzl

Fondations

The 1988 Foundation c/o Lotte and John Hecht Memorial Foundation
 Jarislowsky Fraser Partners Foundation
 Donateurs anonymes (2)

Particuliers

Michael and Heather Culbert
 Estate of Michael Bruce Cooke Davies
 Jan and Larry Fichtner
 Sandra and Ernie Green
 The Stollery Family

10 000 \$ - 19 999 \$**Entreprises**

Amazon.ca
 ARC Resources Ltd.
 ATB Corporate Financial Services
 Blake, Cassels and Graydon LLP
 Blu's
 The Camera Store
 Canadian Natural Resources Limited
 Diana Paul Galleries
 The Globe and Mail and Thomson Reuters
 GoPro, Inc.
 KPMB Architects
 Loch Gallery
 Maclab Enterprises
 Mawer Investment Management
 McAra Unicom
 MEC Mountain Equipment Co-op
 Nikon Canada Inc.
 Qiviuk/Jacques Cartier Clothier
 Tim Hortons Inc.
 Yamnuska Mountain Adventures

Fondations

Flair Foundation

John and Barbara Poole Legacy Funds at Edmonton Community Foundation

Particuliers

Jamie and Patsy Anderson

Irene M. Bakker

Laila Biali

Buck Braund

John and Bonnie Buhler

Cyril and Elizabeth Challice

Jack Chetner

Jeremy Collins

Sharon F. Douglas

Rick and Julie George

Asim and Sanjukta Ghosh

Christopher Head

Elmer Hildebrand - Golden West Broadcasting Ltd.

Jens Lindemann, CM

Jim Madro

Viviane and Jay Mehr

Alan and Geri Moon

Norbert and Patricia Morgenstern

Alan Murdock

Birgit Piskor

Bryan Price and Christine Choi

Nicolas Ruel

Richard Singleton

Rick and Brune Sinneave

Margaret Southern

Carolyn* and David Tavender, QC

Shirley and Greg Turnbull

Patrick and Michelle Ward

Peter and Joanne Whidden

Joan* and Marshall Williams

Nancy and Andrew Wiswell

Donateur anonyme

Organisations/Associations

Alberta Blue Cross

Alpine Club of Canada

6 000 \$ - 9 999 \$**Entreprises**

Buff Canada

Helly Hansen

Mayberry Fine Art

MEG Energy

Osprey Packs

Paul Hardy Design

Purcell Mountain Lodge

TELUS

Fondation

Alvin and Mona Libin Foundation

Particuliers

Don and Laura Althoff

Gail Andrew and Richard Haagsma

Alfred and Phyllis Balm

Bruce and Carol Bentley

Barbara and Timothy Burt

Jonathan Choy and Isabelle Vonder Muhll

Ed Eberts

Cindy and Brian Ferguson

Marcia E. Glenn and James W. Hoag

Ross and Nancy Hayes

Brian and DebraHeald

Lawrence Hill

Andy Kenins and Heather Kaine

Peter and Katherine Kilty

Tim and Alana Kitchen

Peggy and David Leighton, OC

Nancy Lever and Alex Pochmursky

George and Leanne Lewis

Murray Malley and Jacqueline Nowak

Jeff and Marilyn McCaig

Trina McQueen

Andrew Molson and Helen Antoniou

Rick and Lea Murray

Pascalie Ouellet aka Bigoudi

Rob and Patricia Peabody

Christine Robertson

James Rooney

Kathleen and Richard Sendall

William Williams

Organisations/Associations

Ontario Genomics Institute

University of Toronto McLaughlin Centre

1 000 \$ - 5 999 \$

Enterprises

Agriteam Canada
Alpinist Magazine
Amati Capital
Arctos and Bird Management Ltd.
Barbara Edwards Contemporary
Barry Shaw Entertainment Inc.
Big Rock Brewery
Cacao Barry
Cardinal Capital Management, Inc.
Centini Restaurant and Lounge
The Cookbook Co. Cooks
Dan Sparks and Associates
Delta Bow Valley and Delta Lodge at Kananaskis
Fairmont Chateau Lake Louise
Fairmont Chicago, Millenium Park
Fairmont Hotels and Resorts (Canadian Rockies)
Gerry Thomas Gallery
Gibson Fine Art
Goal Zero
Groupe Germain
Herringer Kiss Gallery
Highline Magazine†
The Hive Gallery
Hughes Fine Art
Inspirati Ltd.
Janice Beaton Fine Cheese
Jarvis Hall Fine Art
Le Massif de Charlevoix
Liquidity Wines
Magic Places Cycling Adventures
Mountain Life Media Inc.
Netherlands Investment Company of Canada Limited
Newzones Gallery of Contemporary Art
Nordstrom
Mount Norquay Ski Resort
Norseman Outdoor Specialist
The Pampered Chef
Paul Kuhn Gallery
Porter Airlines
Post Hotel and Spa
Royal Wood Music Inc.
Sea and Summit
Searchlight Recruitment Inc.
Ski Banff-Lake Louise-Sunshine
Slate Fine Art Gallery
Small Luxury Hotels of the World

Steelhead LNG Corp.
Susan Kun Jewellery Design
Van Ginkel Art Gallery
Vasque
Vin Gogh Paint and Sip Studio
Wallace Galleries Ltd.
WBM Partners LLP
Willock and Sax Gallery
Donateurs anonymes (2)

Fondations

Hicks Memorial Fund at Calgary Foundation
Ingrid Kidd Goldfarb and Richard Goldfarb Fund
Janet Griesdale Fund at Private Giving Foundation
Ken Page Memorial Trust
Pamela Grigg Charitable Fund at Calgary Foundation
Peter and Dorothea Macdonnell Fund at Edmonton Community Foundation
Pirie Foundation
The Smith Vanstokkom Foundation
Tim Hortons Advertising and Promotion Fund (Canada) Inc.
Virginia Middleberg Fund at Calgary Foundation
The Walrus Foundation
William and Nona Heaslip Foundation
Donateur anonyme

Particuliers

Fernando Alvarez
Christine and David Anderson
Dick Bakker
Graham and Carla Balzun
Ed Bamiling
Banff Centre for Arts and Creativity Staff
John Barkhouse
Christian Bayle and Nicole Cramer
Kyle Beal and Douglas Udell Gallery
Jenny and Hy Belzberg
Jean and Gary Bews
Linda Black, QC and Doug Black, QC
Marc and Desiree Bombenon
Wayne and Janice Bossert
Richard Bremner and Clare Jarman
Don and Wendy Brownie
Melanie Busby and Goldie Edworthy
Margaret Clarke
Chris Cran
Maria David-Evans
Jim Davidson
Janice and Ben Davis
Linda and Owen De Bathe

Cindy Delpart
Joan Dotoli
Amy Dryer
Glen Edwards
Robert and Mary Jane Espey
Elena Evanoff
Shawn Evans
Bill and Ruby Fisher
Joan Forge and Rick LeLacheur
Sharon and Ronald Friesen
Trevor and Cindy Gardner
Rod and Lois Green
Frances Harley and Raul Urtasun
Dan and Kathy Hays
Greg Heath
Barry Heck and Beth Reimer-Heck
Glenda Hess
Ron Holdsworth and Constance Hunt
Larry and Carolyn Hursh
Ashley, Susan and Tony James
Johnston Family
Jolliffe and Godlonton Families
Vernon and Barbara Jones
Hsing Jou and E.L. Bishop
Kevin Kanashiro and Paul Khun Gallery
Maureen and Joe Katchen
Glorya Kaufman
Marty Kaufman represented by Circa Art Glass Inc.
Kimberly and George Keller
Rob and Jennifer King
Stephen and Kimberly King
James S. Kinnear
Zelma Kiss and Christopher McAviney
Margot and David Kitchen
Heather and Wade Klimchuk
Helle and Juri Kraav
Chris and Stephanie Kucharski
Barbara La Pointe of Michelangelo Gallery
Judith LaRocque
Debra and Darrell Law
Doug and Maree Leighton
Blaine and Carmen Lennox
Lessard Family
Pat Lockey
Lockwood Family
Mary and Stephen Lougheed
David S. Lyons
Wayne and Sue Lyons

Annette av Paul Macdonald
Ian MacGregor
Letha J. MacLachlan, QC and John Ridge
Norman and Sandra Marenych
Lynette and Dan Markham
Howard and Gayle Mayson
Jane McCaig and Richard Waller
M. Ann McCaig
John McCall
Kevin and Dore Meyers
Arliss Miller
Eleanor and Jack Mintz
Jack and Anne Mirtle
David Miyauchi and Mary MacRae
J. Sherrold and Patricia Moore
Angela Morgan
Lacy J. Morin-Desjarlais*
Sandra Morrison and Joe Horton
James and Janice Morton
Weida and Ken Murphy
Derek and Sherri Neldner
Sheila O’Gorman
Lyndal Osborne
Cathy Paperny
Judy and Gordon Paterson
Lynn and Bobbie Patrick
Barbara and Eric Pelham
Robert and Melissa Pockar
Stephanie Pontosky
Janice Price and Ian Findlay
Sean William Randall
Ron Read
Jim and Susan Reader
Jeri-Lynn and Lauren Robertson
John and Anita Rossall
Lucy Schappy
Herb O. Selli
Toshimi and William Sembo
Barry Shiffman and Robin Fribance
Janice Tanton
David and Astrid Tupper
Peter Valentine
Natasha Vasiliou
Michael Velcic
Tracy and Jackson von der Ohe
Wendy Wacko
Scott Walker
Barry Weiss

John Whelen
Douglas Williamson
Kathy Zimon
Donateurs anonymes (9)

Organisations/Associations

Association of Canadian Mountain Guides
Canmore Folk Music Festival Society
Continental Gynecologic Society, Inc.
Genome Alberta
Institute of Corporate Directors
Perimeter Institute
Society for Canadian Women in Science and Technology
University of Alberta Canadian Mountain Studies Initiative
University of Calgary
Whyte Museum of the Canadian Rockies

Montant non divulgué

Alice Schultz
Betty Schultz

* Décédé(e)
† Inactif(tive)

Autres supporters et partenaires

Archives Society of Alberta
Calgary Foundation
CanadaHelps
Edmonton Community Foundation
Fidelity Charitable Gift Fund
Gift Funds Canada
Oxford University Press
United Way of Calgary and Area
United Way Toronto and York Region
TD Waterhouse/Private Giving Foundation

États financiers consolidés

Le 31 mars 2016

Aux fins du présent rapport annuel, lorsqu'il est question du Banff Centre, il est également fait référence au « Banff Centre for Arts and Creativity », au « Banff Centre » et au « Centre », et chacune de ces expressions est réputée avoir la même signification.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
2000 Manulife Place
10180 – 101 Street
Edmonton (Alberta) T5J 4E4
Canada

Tél. : 780-421-3611
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs du
Banff Centre

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Banff Centre, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016, et les états consolidés des résultats et de l'évolution de l'actif net, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Banff Centre au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités de fonctionnement, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Le 31 mai 2016

LE BANFF CENTRE

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	31 mars 2016	31 mars 2015
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 095 \$	6 656 \$
Créances et subventions à recevoir (note 5)	4 950	5 702
Stocks et charges payées d'avance	1 250	569
	<u>13 295</u>	<u>12 927</u>
Effets à recevoir et charge reportée (note 6)	678	676
Placements à long terme (note 3)	55 092	48 358
Immobilisations (note 7)	132 249	136 016
	<u>201 314 \$</u>	<u>197 977 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	6 132 \$	4 055 \$
Produits constatés d'avance et dépôts (note 8)	3 066	1 707
Apports reportés (note 9)	4 931	3 214
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 11)	90	330
	<u>14 219</u>	<u>9 306</u>
Dette à long terme (note 11)	–	120
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	3 291	3 333
Apports reportés à long terme (note 9)	22 064	11 910
Apports investis en immobilisations reportés (note 10)	111 328	114 244
	<u>150 902</u>	<u>138 913</u>
Actif net		
Excédent accumulé (note 13)	14 230	13 755
Dotations (note 14)	36 182	45 309
	<u>50 412</u>	<u>59 064</u>
	<u>201 314 \$</u>	<u>197 977 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Signé au nom du conseil des gouverneurs du Banff Centre,

Président du conseil des gouverneurs

Présidente-directrice générale du Banff Centre

LE BANFF CENTRE

État consolidé des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	Prév. budg. 2016	Données réelles 2016	Données réelles 2015
Produits	(note 18)		
Subventions du gouvernement de l'Alberta (note 15)	20 054 \$	20 790 \$	17 658 \$
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales (note 15)	2 337	2 457	2 450
Ventes, locations et services	25 396	26 844	26 849
Frais de scolarité et frais connexes	3 625	2 558	2 933
Dons et autres subventions	5 369	6 928	7 091
Revenus de placement (note 16)	1 342	867	936
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	4 325	4 235	4 239
	<u>62 448</u>	<u>64 679</u>	<u>62 156</u>
Charges			
Programmation artistique	19 476	18 922	18 897
Programmes de leadership	3 643	4 410	3 027
Soutien institutionnel	11 292	12 247	11 029
Exploitation des installations et charges connexes	12 770	12 773	13 351
Activités auxiliaires	15 267	15 852	15 514
	<u>62 448</u>	<u>64 204</u>	<u>61 818</u>
Excédent des produits sur les charges	–	475	338
Actif net au début		59 064	51 734
Variation des gains de réévaluation			(52)
Dotations et autres transferts (note 14)		3 129	2 344
Revenus de placement tirés du fonds de dotation (note 14)		773	5 959
Distributions des dotations disponibles à l'investissement (note 14)		(1 570)	(1 259)
Montant cumulé des revenus de placement non distribués du fonds de dotation reclassé dans les apports reportés (note 14)		(11 459)	–
Actif net à la fin	<u>– \$</u>	<u>50 412 \$</u>	<u>59 064 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

LE BANFF CENTRE

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	475 \$	338 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations (note 7)	5 881	5 921
Perte sur cession d'immobilisations	259	–
Amortissement des apports investis en immobilisations reportés (note 10)	(4 235)	(4 239)
Variation des passifs au titre des avantages sociaux futurs	(42)	(193)
Autres ajustements sans effet sur la trésorerie	(3)	49
Variation des éléments suivants :		
Créances et subventions à recevoir	(218)	(1 100)
Stocks et charges payées d'avance	(681)	88
Créditeurs et charges à payer	1 592	223
Produits constatés d'avance et dépôts	1 359	92
Apports reportés	(67)	5 233
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>4 320</u>	<u>6 412</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations (note 7)	(1 888)	(1 015)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(1 888)</u>	<u>(1 015)</u>
Activités de placement		
Achats de placements, déduction faite des cessions	(9 323)	(7 549)
Rendements des placements du fonds de dotation, déduction faite des distributions	1 793	1 923
Flux de trésorerie affectés aux activités de placement	<u>(7 530)</u>	<u>(5 626)</u>
Activités de financement		
Remboursements de principal sur la dette à long terme	(360)	(384)
Apports reportés à long terme – immobilisations	1 798	375
Dotations et transferts	4 099	3 137
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>5 537</u>	<u>3 128</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	439	2 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	6 656	3 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	<u>7 095 \$</u>	<u>6 656 \$</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice, comprennent les éléments suivants :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	635 \$	273 \$
Fonds du marché monétaire et certificats de placement garanti	6 460	6 383
	<u>7 095 \$</u>	<u>6 656 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice, comprennent les éléments suivants :

Fonds en caisse et dépôts à vue	635 \$	273 \$
Fonds du marché monétaire et certificats de placement garanti	6 460	6 383
	<u>7 095 \$</u>	<u>6 656 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

LE BANFF CENTRE

État consolidé des gains et pertes de réévaluation

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	– \$	52 \$
Gains non réalisés attribuables aux placements	–	(26)
Gain réalisé sur les placements, reclassé dans les résultats	–	(26)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	– \$	– \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016
(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 1 Pouvoir et mission

Le Banff Centre (le « Centre ») est une personne morale qui exerce ses activités en vertu de la Post-Secondary Learning Act de l'Alberta. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonéré d'impôts.

Le Centre offre un accès public à une vaste gamme d'expériences d'apprentissage et de perfectionnement professionnel en mettant l'accent sur les arts, le développement du leadership et l'exploration de questions liées à la culture des montagnes et à l'environnement.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière

a) États financiers consolidés

Ces états financiers sont préparés sur une base consolidée et comprennent les comptes du Centre et de The Banff Centre Foundation, qui est sous le contrôle du Centre et dont les activités consistent exclusivement à soutenir les activités du Centre. La fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), est exonérée d'impôts.

b) Normes comptables pour le secteur public (« NCSP ») et utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux NCSP, incluant les normes de la série 4200. L'évaluation de certains actifs et passifs est subordonnée à la réalisation d'événements à venir; par conséquent, la préparation de ces états financiers exige l'utilisation d'estimations, qui peuvent varier des résultats réels. La direction du Centre s'appuie sur son jugement pour établir ces estimations. La juste valeur des placements, le passif au titre des avantages sociaux futurs, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés, les pertes de valeur potentielles des immobilisations, les charges à payer et la provision pour créances douteuses sont les éléments les plus significatifs basés sur ces estimations. La direction est d'avis que les estimations qui en découlent sont dans les limites raisonnables de l'importance relative et conformes aux principales méthodes comptables résumées ci-après.

c) Évaluation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers du Centre sont généralement évalués comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Placements à long terme – fonds gérés à l'externe	Juste valeur
Placements à long terme – fonds gérés à l'interne	
Instruments de capitaux propres	Juste valeur
Autres	Coût amorti
Créances, subventions et effets à recevoir	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Dettes à long terme	Coût amorti

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

c) Évaluation des actifs et des passifs financiers (suite)

Les fonds gérés à l'externe comprennent tous les placements gérés par The Banff Centre Foundation et par d'autres fondations qui gèrent des actifs au nom du Centre. Les fonds gérés à l'externe comprennent également les placements gérés au sein du Centre par des conseillers en placement externes. Les fonds gérés à l'externe peuvent être constitués d'instruments de capitaux propres, d'obligations, de fonds du marché monétaire et d'autres placements à taux d'intérêt fixe ou variable.

Tous les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsqu'un actif financier est déprécié, une perte de valeur est constatée. Lorsque la valeur comptable d'un actif financier évalué au coût amorti a été réduite pour tenir compte d'une moins-value, cette réduction n'est pas annulée s'il se trouve que la valeur de l'actif remonte par la suite.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour calculer les produits ou les charges d'intérêts. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût amorti. Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges. Les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. L'achat et la vente de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la date de transaction.

La direction évalue les obligations contractuelles pour déterminer l'existence de dérivés incorporés et choisit d'évaluer la totalité du contrat à la juste valeur ou d'évaluer séparément la valeur de la composante dérivée lorsque les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées aux caractéristiques et aux risques économiques du contrat lui-même. Les contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers pour les besoins normaux du Centre en matière d'achat, de vente ou de consommation ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs financiers. Le Centre ne détient pas de dérivés incorporés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance proche, soit de moins de trois mois à partir de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks destinés à être revendus sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, laquelle correspond au prix de vente estimatif, déduction faite des coûts de la vente. Les stocks destinés à la consommation sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moindre des deux montants. Le coût est calculé principalement selon la méthode du coût moyen pondéré.

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, qui inclut les montants directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur et à l'amélioration des actifs. Le coût des immobilisations inclut les frais indirects attribuables à l'activité de construction et de développement ou de mise en valeur, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs. Les immobilisations, sauf les biens en cours de développement ou de mise en valeur, sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Aménagements du terrain	20 ans
Bâtiments et améliorations	50 ans
Matériel, mobilier et logiciels	De 4 à 15 ans

Les biens en cours de développement ou de mise en valeur ne sont pas amortis jusqu'à ce que le projet soit quasi terminé et que l'actif soit mis en service. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au moindre de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location, en excluant les coûts d'exploitation liés aux contrats de location. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les œuvres d'art, trésors historiques et collections sont passés en charges dès leur acquisition et ne sont pas constatés à titre d'immobilisations, mais le coût de ces collections est présenté à la note 7.

La valeur des immobilisations est réduite lorsque la conjoncture indique que ces immobilisations ne contribuent plus à la capacité du Centre de fournir des biens et des services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Le montant net des réductions de valeur est passé en charges dans l'état des résultats.

g) Comptabilisation des produits

Tous les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants perçus d'avance au titre des frais de scolarité, des frais et de la vente de biens et de services sont classés en produits constatés d'avance et comptabilisés dans les produits au moment où les biens sont livrés ou les services sont fournis.

Le Centre comptabilise les apports au moyen de la méthode du report et il constate les subventions publiques, les dons et autres subventions tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les dons et les subventions non publiques proviennent de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif du secteur privé. Ces fonds et les subventions gouvernementales peuvent être non affectés ou affectés au fonctionnement, aux dotations ou aux immobilisations.

Les apports non afférents aux immobilisations et non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou au cours de l'exercice où les fonds sont promis au Centre si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût, qui inclut les montants directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, au développement ou à la mise en valeur et à l'amélioration des actifs. Le coût des immobilisations inclut les frais indirects attribuables à l'activité de construction et de développement ou de mise en valeur, ainsi que les intérêts débiteurs qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs. Les immobilisations, sauf les biens en cours de développement ou de mise en valeur, sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Aménagements du terrain	20 ans
Bâtiments et améliorations	50 ans
Matériel, mobilier et logiciels	De 4 à 15 ans

Les biens en cours de développement ou de mise en valeur ne sont pas amortis jusqu'à ce que le projet soit quasi terminé et que l'actif soit mis en service. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au moindre de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location, en excluant les coûts d'exploitation liés aux contrats de location. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les œuvres d'art, trésors historiques et collections sont passés en charges dès leur acquisition et ne sont pas constatés à titre d'immobilisations, mais le coût de ces collections est présenté à la note 7.

La valeur des immobilisations est réduite lorsque la conjoncture indique que ces immobilisations ne contribuent plus à la capacité du Centre de fournir des biens et des services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent aux immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Le montant net des réductions de valeur est passé en charges dans l'état des résultats.

g) Comptabilisation des produits

Tous les produits sont comptabilisés au moyen de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants perçus d'avance au titre des frais de scolarité, des frais et de la vente de biens et de services sont classés en produits constatés d'avance et comptabilisés dans les produits au moment où les biens sont livrés ou les services sont fournis.

Le Centre comptabilise les apports au moyen de la méthode du report et il constate les subventions publiques, les dons et autres subventions tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les dons et les subventions non publiques proviennent de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif du secteur privé. Ces fonds et les subventions gouvernementales peuvent être non affectés ou affectés au fonctionnement, aux dotations ou aux immobilisations.

Les apports non afférents aux immobilisations et non affectés sont comptabilisés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou au cours de l'exercice où les fonds sont promis au Centre si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)

g) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non afférents aux immobilisations grevés d'une affectation d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes. Les montants grevés d'une affectation d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins établies par des parties externes.

Les apports afférents aux immobilisations grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés en apports reportés jusqu'à ce que les montants soient investis dans les immobilisations; ces montants sont alors transférés dans les apports investis en immobilisations reportés. Les apports investis en immobilisations reportés sont constatés à titre de produits au cours des périodes où l'amortissement connexe des immobilisations financées est comptabilisé. Les tranches connexes de la charge d'amortissement des immobilisations et de l'amortissement des apports investis en immobilisations reportés sont rattachées afin d'indiquer que la charge d'amortissement a fait l'objet d'un financement externe.

Les revenus de placement incluent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements ainsi que les gains et les pertes non réalisés sur les placements.

Les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les montants doivent être conservés à titre d'actifs nets ou les apports ne doivent pas être investis sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Ces affectations incluent les apports effectués à titre de dotations. Tout revenu de placement attribuable à ces fonds qui doit être maintenu en permanence est également constaté à titre d'augmentation directe de l'actif net lié aux dotations.

Les gains et pertes non réalisés découlant de variations dans la juste valeur d'instruments financiers dont les revenus de placement ne sont pas affectés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au règlement, le gain ou la perte cumulé doit être reclassé de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats.

Depuis l'adoption des nouvelles lignes directrices du Centre en matière de gestion des dotations (se reporter à la note 14), les revenus provenant de placements affectés aux dotations sont inscrits conformément aux affectations établies par les donateurs; ils sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont utilisés. Les revenus de placement associés à d'autres apports affectés sont également comptabilisés à titre d'apports reportés puis comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont utilisés. Avant l'adoption des nouvelles lignes directrices en matière de gestion des dotations, les revenus de placements affectés aux dotations étaient comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les dons en nature de biens et de services sont comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Bien que les bénévoles et le personnel consacrent beaucoup de temps chaque année à aider le Centre, la valeur de leurs services n'est pas comptabilisée en produits et en charges dans les états financiers, car la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**h) Conversion des devises**

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change estimatif à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises à la date de clôture sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change découlant de la conversion sont comptabilisés en résultat.

i) Avantages sociaux futurs

Le Centre participe avec d'autres employeurs au Public Service Pension Plan (PSPP) et au Universities Academic Pension Plan (UAPP). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants des employeurs, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

La charge au titre des pensions de retraite de l'UAPP est déterminée selon une évaluation actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et est attribuée à chaque participant en fonction du pourcentage respectif de cotisations de l'employeur au régime au nom du participant. Les gains ou pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime.

Le Centre n'a pas assez d'information relative aux régimes sur le PSPP pour suivre les normes applicables aux régimes à prestations déterminées. Par conséquent, la charge au titre des pensions de retraite comptabilisée à l'égard du PSPP se compose des cotisations de l'employeur au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle qui devraient financer les avantages futurs du régime.

j) Modifications comptables futures

En mars 2015, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié le chapitre SP 2200, « Information relative aux apparentés » (lequel ne s'applique pas au Centre) et le chapitre SP 3420, « Opérations interentités ». En juin 2015, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié le chapitre SP 3210, « Actifs », le chapitre SP 3320, « Actifs éventuels », le chapitre SP 3380, « Droits contractuels » et le chapitre SP 3430, « Opérations de restructuration ». Ces normes comptables entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017, à l'exception du chapitre SP 3430 qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2018.

Le chapitre SP 3420, « Opérations interentités », établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 3210, « Actifs », fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre SP 3320, « Actifs éventuels », définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables et pratiques en matière d'information financière (suite)**j) Modifications comptables futures (suite)**

Le chapitre SP 3380, « Droits contractuels », définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels.

Le chapitre 3430, « Opérations de restructuration », définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une opération de restructuration.

La direction évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur les états financiers consolidés.

Note 3 Placements

	2016	2015
Placements à long terme – non affectés aux dotations	18 910 \$	4 018 \$
Placements à long terme – affectés aux dotations	36 182	44 340
	<u>55 092 \$</u>	<u>48 358 \$</u>
Placements au coût amorti :		
Certificats de placement garanti	7 451 \$	508 \$
Placements à revenu fixe	–	3 510
	<u>7 451</u>	<u>4 018</u>
Placements à la juste valeur :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 343	3 054
Obligations du gouvernement canadien	8 455	8 441
Obligations de sociétés	6 517	4 814
Placements en titres de capitaux propres	28 326	28 031
	<u>47 641</u>	<u>44 340</u>
	<u>55 092 \$</u>	<u>48 358 \$</u>

Se reporter à la note 4 pour des explications sur l'évaluation de la juste valeur. Les placements autres que les obligations ou autres placements à revenu fixe sont considérés comme des éléments du niveau 1 dont la juste valeur est évaluée selon les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Les obligations et autres placements à revenu fixe inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des éléments de niveau 2 dont la juste valeur est évaluée selon les données du marché autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour le placement, directement ou indirectement.

Les placements à la juste valeur comprennent un portefeuille de fonds commun de placement dans lequel The Banff Centre Foundation a une participation représentée par des parts du fonds commun de placement et toute distribution du fonds. Le placement dans le fonds commun de placement se compose de plusieurs placements collectifs sous-jacents sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'obligations du gouvernement canadien, d'obligations de sociétés ainsi que d'actions canadiennes, américaines et internationales. La répartition des avoirs dans le fonds commun de placement correspond aux catégories indiquées plus haut.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

*(en milliers de dollars pour les tableaux)***Note 4 Gestion des risques financiers**

Le Centre est exposé à divers risques financiers, notamment les risques de marché (risque de prix, risque de change et risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité; ces risques touchent principalement les placements du Centre. Afin de gérer ces risques, le Centre investit dans un portefeuille diversifié de placements constitué selon les politiques de placement établies qui définissent les risques et les objectifs de rendement. Selon ses politiques de placement, le Centre a pour objectif à long terme de maximiser le pouvoir d'achat que lui procurent ses actifs de placement et ses dotations futures une fois qu'il a déboursé les sommes requises pour couvrir ses besoins courants. Les objectifs financiers propres au Centre sont de se constituer un revenu stable et constant permettant d'atteindre les objectifs du Centre, de réaliser une appréciation du capital en évitant les risques excessifs de sorte que la valeur des placements poursuive sa croissance en termes réels au fil du temps et d'atténuer les risques grâce à la diversification.

Le Centre n'utilise pas de contrats de change ni aucun autre type d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Le Centre est exposé aux risques suivants :

a) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments. Afin de gérer ce risque à l'égard des placements, le Centre a mis en place des politiques et procédures qui régissent la composition, la diversification, les limites de l'exposition, la qualité du crédit et la mesure de la performance.

Les placements sont décrits à la note 3. Le risque de prix touche tout particulièrement les placements en titres de capitaux propres pour lesquels une variation de 1 % de la valeur aurait une incidence de 283 000 \$.

b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable de placements à long terme libellés en monnaies diverses et la sensibilité de ces placements à une variation de 1 % de la valeur de la monnaie.

	Valeur comptable	Incidence d'une variation de 1 %
Placements en dollars canadiens	35 958 \$	– \$
Placements en dollars américains	8 877	89
Placements en autres devises	10 257	103
	<u>55 092 \$</u>	<u>192 \$</u>

Le risque de change associé aux instruments financiers autres que les placements est négligeable.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

*(en milliers de dollars pour les tableaux)***Note 4 Gestion des risques financiers (suite)****c) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque lié aux revenus du Centre, lequel découle des fluctuations et du degré de volatilité des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt sur la dette du Centre est négligeable puisque le niveau d'endettement est faible et que les taux sont généralement fixes. Le risque de taux d'intérêt sur les placements en obligations est négligeable puisque les taux sont généralement fixes et à long terme. Une variation des taux d'intérêt aurait cependant une incidence sur le cours de marché des obligations. Il existe un risque de taux d'intérêt sur les autres instruments portant intérêt, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les certificats de placement garanti, étant donné leur durée à l'échéance relativement courte. La valeur comptable de ces instruments à court et à long terme s'élève à 18 889 000 \$; l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt se chiffrerait donc à 189 000 \$ annuellement. Cette évaluation de la sensibilité ne tient pas compte du fait que certains instruments sont assortis de taux fixes pour de plus longues périodes, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les échéances des placements portant intérêt détenus par le Centre.

	Moins de 1 an %	De 1 an à 5 ans %	Plus de 5 ans %	Rendement de marché moyen %
Comptes productifs d'intérêts	100,0	–	–	0,87
Fonds du marché monétaire	100,0	–	–	0,37
Certificats de placement garanti	71,3	28,7	–	1,17
Obligations de sociétés et de gouvernements canadiens	0,8	26,7	72,5	2,82

d) Risque de crédit

Le Centre est exposé au risque de crédit lié aux placements, lequel découle du défaut éventuel d'une contrepartie, d'un débiteur ou d'un émetteur de respecter ses obligations contractuelles. Afin de gérer ce risque, le Centre a établi une politique de placement qui prévoit des normes quant à la qualité minimale du crédit et des limites pour les émetteurs.

Les créances du Centre sont assujetties à un risque de crédit normal en raison de la nature des clients et des apporteurs du Centre. Les valeurs comptables de ces créances reflètent l'évaluation par la direction du risque de crédit associé à ces clients et apporteurs.

Le tableau suivant présente la notation du crédit des placements détenus par le Centre.

	2016	2015
A ou supérieure	90,2 %	91,2 %
BBB	9,8 %	8,8 %

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

*(en milliers de dollars pour les tableaux)***Note 4 Gestion des risques financiers (suite)****e) Risque de liquidité**

Le Centre dispose de facilités de crédit totalisant 8,0 M\$ qui lui permettent de s'assurer d'avoir des liquidités disponibles pour répondre aux exigences financières actuelles et prévues. Aux 31 mars des exercices présentés dans ces états financiers, aucun montant n'était à payer en vertu de cette facilité de crédit.

f) Juste valeur

Dans la mesure du possible, le Centre évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif en se fondant sur des données observables sur le marché. Les justes valeurs sont classées dans différents niveaux hiérarchiques en fonction des données qu'utilisent les techniques d'évaluation :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés actifs auxquels le Centre a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Niveau 3 : Données non observables pour l'actif ou le passif.

Si les données utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées dans plus d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs, alors l'évaluation de la juste valeur est classée dans son intégralité au même niveau que la donnée du plus bas niveau ayant une importance pour l'évaluation dans son intégralité. Le Centre comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière durant laquelle le changement est survenu.

Note 5 Créances et subventions à recevoir

	2016	2015
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	2 354 \$	1 664 \$
Subventions, sommes à recevoir des participants et autres créances	2 596	4 038
	<u>4 950 \$</u>	<u>5 702 \$</u>

Les créances sont non garanties et ne portent pas intérêt. Aucun montant important n'était en souffrance depuis plus de 90 jours aux 31 mars des exercices considérés.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

*(en milliers de dollars pour les tableaux)***Note 6 Effets à recevoir et charge reportée**

	2016	2015
Valeur actualisée des sommes avancées à RMCHA	566 \$	542 \$
Intérêts courus	26	26
Charge reportée	86	108
	<u>678 \$</u>	<u>676 \$</u>

Au cours des exercices précédents, le Centre a avancé un total de 672 800 \$ à Rocky Mountain Cooperative Housing Association (RMCHA) en contrepartie du droit de louer 42 unités d'hébergement. En décembre 2005, les modalités des effets ont été modifiées de manière à cesser l'accumulation des intérêts. Les effets sont non garantis et remboursables en 2019. Les engagements en vertu de ces contrats de location-exploitation sont inclus dans la note 11, intitulée « Dette à long terme et engagements ».

Les effets à recevoir sont actualisés. L'écart d'actualisation est amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge reportée est amortie sur la période de location.

Note 7 Immobilisations

	2016				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Bien en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	168 105 \$	35 800 \$	259 \$	206 966 \$
Entrées dans le patrimoine	–	440	1 465	468	2 373
Sorties du patrimoine et autres ajustements	–	–	–	(259)	(259)
	<u>2 802</u>	<u>168 545</u>	<u>37 265</u>	<u>468</u>	<u>209 080</u>
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 587	45 642	22 721	–	70 950
Charge d'amortissement	46	3 352	2 483	–	5 881
	<u>2 633</u>	<u>48 994</u>	<u>25 204</u>	<u>–</u>	<u>76 831</u>
Valeur comptable nette au 31 mars 2016	<u>169 \$</u>	<u>119 551 \$</u>	<u>12 061 \$</u>	<u>468 \$</u>	<u>132 249 \$</u>

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 7 Immobilisations (suite)

	2015				
	Aménagements du terrain	Bâtiments et améliorations	Matériel, mobilier et logiciels	Bien en cours de développement ou de mise en valeur	Total
Coût					
Début de l'exercice	2 802 \$	167 921 \$	35 041 \$	259 \$	206 023 \$
Entrées dans le patrimoine	–	184	782	–	966
Sorties du patrimoine et autres ajustements	–	–	(23)	–	(23)
	2 802	168 105	35 800	259	206 966
Amortissement cumulé					
Début de l'exercice	2 542	42 294	20 216	–	65 052
Charge d'amortissement	45	3 348	2 528	–	5 921
Sorties du patrimoine et autres ajustements	–	–	(23)	–	(23)
	2 587	45 642	22 721	–	70 950
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	215 \$	122 463 \$	13 079 \$	259 \$	136 016 \$

Information sur les flux de trésorerie

	2016	2015
Total des entrées d'immobilisations	2 373 \$	966 \$
Variation des soldes créditeurs associée aux entrées d'immobilisations	(485)	49
Sorties de trésorerie affectées aux entrées d'immobilisations	1 888 \$	1 015 \$

Information supplémentaire

Le terrain est loué auprès du gouvernement du Canada. Le contrat de location actuel arrivera à expiration le 31 juillet 2043 et il est renouvelable.

Le matériel, le mobilier et les logiciels incluent les véhicules, le mobilier, les agencements, le matériel informatique, les logiciels et d'autre matériel. Au 31 mars 2016, la valeur comptable nette du matériel incluait un montant d'environ 202 000 \$ en actifs visés par des contrats de location-acquisition (2015 – 234 000 \$).

Le Centre détient des collections permanentes de documents de bibliothèque et d'œuvres d'art. En raison de la nature subjective de ces actifs, ils ne sont pas inclus dans les immobilisations. Aucun élément n'a été ajouté aux collections permanentes en 2016. Au 31 mars 2016, le coût historique cumulé de ces actifs qui n'avait pas été inscrit à l'actif était de 1 544 000 \$ (2015 – 1 544 000 \$).

LE BANFF CENTRE

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 8 Produits constatés d'avance et dépôts

	2016	2015
Dépôts pour hébergement	2 278 \$	945 \$
Autres ventes et services	788	762
	3 066 \$	1 707 \$

Note 9 Apports reportés

Les apports reportés sont des sommes non investies grevées d'affectations externes qui comprennent des subventions, des dons et des revenus de placement tirés du fonds de dotation. La quasi-totalité des apports et des produits reportés destinés au fonctionnement sont affectés à la programmation artistique, aux programmes de leadership et au soutien financier offert aux participants. Les autres apports reportés sont affectés à des projets d'investissement.

	2016			2015
	Fonctionnement	Investissement en immobilisations	Total	Total
Solde au début	13 392 \$	1 731 \$	15 123 \$	9 769 \$
Subventions et apports reçus ou à recevoir :				
Fonctionnement	4 478	–	4 478	8 677
Afférents aux immobilisations	–	1 782	1 782	1 005
Revenus de placement tirés du fonds de dotation distribués	1 554	16	1 570	1 259
Montant cumulé des revenus de placement non distribués du fonds de dotation reclassé dans les apports reportés (note 14)	11 459	–	11 459	–
Apports constatés à titre de produits de fonctionnement :				
Subventions et apports	(5 122)	(213)	(5 335)	(4 546)
Revenus tirés du fonds de dotation utilisés	(763)	–	(763)	(787)
Transferts visant à financer l'acquisition d'immobilisations	–	(1 319)	(1 319)	(253)
Solde à la fin	24 998	1 997	26 995	15 124
Tranche à court terme des apports reportés	4 931	–	4 931	3 214
Apports reportés à long terme	20 067 \$	1 997 \$	22 064 \$	11 910 \$

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 10 Apports investis en immobilisations reportés

Les apports investis en immobilisations reportés représentent les apports et les subventions non amortis reçus pour financer l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports investis en immobilisations reportés est comptabilisé à titre de produit dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports investis en immobilisations reportés se présentent comme suit :

	2016	2015
Solde au début	114 244 \$	118 230 \$
Transferts des apports reportés visant l'acquisition d'immobilisations (note 9)	1 319	253
Produits découlant de l'amortissement	(4 235)	(4 239)
Solde à la fin	<u>111 328 \$</u>	<u>114 244 \$</u>

Note 11 Dette à long terme et engagements**a) Dette**

	2016	2015
Emprunt à terme	67 \$	386 \$
Contrats de location-acquisition	23	64
	90	450
Moins : dette à court terme	90	330
Dette à long terme	<u>- \$</u>	<u>120 \$</u>

L'emprunt à terme est non garanti; il est remboursable au moyen de paiements mensuels du principal et des intérêts à un taux d'intérêt annuel de 3,04 %.

Le Centre conclut de temps à autre des contrats de location-acquisition pour financer divers achats de matériel. La durée de ces contrats de location-acquisition varie généralement entre trois et cinq ans, et les taux d'intérêt entre 3,05 % et 3,79 %.

Le Centre dispose d'une facilité de crédit jusqu'à concurrence de 200 000 \$ (la « facilité de crédit ») à un taux d'intérêt de 1,3 % par année. Les montants sont prélevés sur cette facilité de crédit au moyen de lettres de crédit documentaire. Au 31 mars 2016, les lettres de crédit émises et non remboursées représentaient un montant de 75 000 \$ (2015 – 75 000 \$).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, les charges d'intérêts sur la dette à long terme se sont élevées à 9 300 \$ (17 033 \$ en 2015). Les charges d'intérêts correspondent approximativement à l'intérêt payé au cours de chacun des deux exercices et sont incluses dans le poste Soutien institutionnel selon le classement des charges par activité.

b) Engagements

Afin de répondre à ses besoins de consommation d'électricité, le Centre a conclu, en janvier 2015, une entente d'approvisionnement à long terme avec un fournisseur d'électricité pour la période du 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2020, à un tarif de 0,0489 \$ par kilowattheure; cette entente est assujettie à des exigences de consommation minimale et maximale.

Le Centre est partie à une entente avec Rocky Mountain Cooperative Housing Association en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 42 unités d'hébergement jusqu'en décembre 2019. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 48 000 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel et des participants des programmes au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cet engagement (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 2 148 000 \$.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 11 Dette à long terme et engagements (suite)**b) Engagements (suite)**

Le Centre est partie à une entente avec YWCA Banff en vertu de laquelle il s'est engagé à louer 13 unités d'habitation jusqu'en août 2017. Le loyer mensuel aux termes de cette entente s'élève approximativement à 7 100 \$; une partie de ce montant est récupérée auprès du personnel au moyen d'ententes de location à court terme. Le total de cet engagement (avant récupération) pour la période restante du bail est d'environ 114 000 \$.

Les paiements minimaux futurs prévus à l'égard de l'ensemble de la dette à long terme et des engagements s'établissent comme suit :

Exercices se clôturent les 31 mars	Emprunt à terme	Contrats de location- acquisition	Contrats de location- exploitation
2017	67 \$	23 \$	808 \$
2018	-	-	739
2019	-	-	639
2020	-	-	430
	<u>67 \$</u>	<u>23 \$</u>	<u>2 616 \$</u>

Note 12 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

	2016	2015
Quote-part de l'obligation au titre des prestations de l'UAPP	3 228 \$	3 331 \$
Congé administratif accumulé	63	2
	<u>3 291 \$</u>	<u>3 333 \$</u>

Le Centre participe, avec d'autres employeurs, au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP ») et au Universities Academic Pension Plan (l'« UAPP »). Ces régimes de retraite sont des régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs qui fournissent des prestations aux salariés participants du Centre, en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération.

a) RPRFP

Puisque le Centre ne dispose pas de suffisamment d'information sur le RPRFP pour se conformer aux normes comptables relatives aux régimes à prestations déterminées, il comptabilise le régime conformément aux normes relatives aux régimes à cotisations déterminées. La charge au titre des pensions de retraite de 1 259 000 \$ (1 280 000 \$ en 2015) comptabilisée pour le RPRFP comprend donc les cotisations du Centre au régime qui sont exigées pour ses salariés au cours de l'exercice. Les cotisations sont calculées en fonction des montants prédéterminés selon l'évaluation actuarielle desquels devraient découler les avantages futurs du régime. La charge de retraite est comptabilisée dans les coûts directs avec les salaires concernés et est comptabilisée dans toutes les catégories de charges de l'état des résultats.

Une évaluation actuarielle du RPRFP a été effectuée le 31 décembre 2012, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'au 31 mars 2016. Au 31 décembre 2015, le déficit actuariel déclaré du RPRFP s'élevait à 133,2 M\$ (2014 – 803,3 M\$) pour l'ensemble du régime. Les employeurs et les employés verseront des cotisations additionnelles jusqu'en 2025 pour combler ce déficit. Sauf pour les exigences de cotisations additionnelles, le Centre n'assume aucun risque à l'égard du déficit du RPRFP.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 12 Passifs au titre des avantages sociaux futurs (suite)**b) UAPP**

L'UAPP est un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs destiné au personnel enseignant et aux autres salariés admissibles. Une évaluation actuarielle de l'UAPP a été effectuée le 31 décembre 2014, puis les résultats ont été extrapolés jusqu'à l'exercice du Centre clos le 31 mars 2016. Aux fins de comparaison, les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012 ont été extrapolés au 31 mars 2015. La quote-part du passif au titre des prestations de retraite attribuée au Centre d'après ses cotisations au régime est estimée à 3 228 000 \$ au 31 mars 2016 (2015 – 3 331 000 \$).

Le Centre a comptabilisé sa quote-part de la charge au titre des pensions de retraite de 1 213 000 \$ (978 000 \$ en 2015).

Les hypothèses actuarielles importantes qui ont permis de calculer l'obligation au titre des prestations constituées de l'UAPP pour l'ensemble du régime ainsi que la quote-part de l'obligation au titre des prestations et du coût des prestations attribuée au Centre s'établissent comme suit :

	2016	2015
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 mars	24 630 \$	22 319 \$
Taux d'actualisation	6,00 %	6,10 %
Coûts des prestations pour les exercices clos les 31 mars	866 \$	722 \$
Taux d'actualisation	6,00 %	6,10 %
Croissance moyenne de la rémunération	3,00 %	3,50 %
Durée moyenne estimative du reste de la carrière	10,8 ans	8,6 ans

Le déficit actuariel de l'UAPP pour les années de service antérieures au 1^{er} janvier 1992 est comblé en partie par le gouvernement de l'Alberta au moyen de cotisations additionnelles équivalant à 1,25 % des salaires. Le solde de cotisations nécessaires pour éliminer le déficit actuariel du régime d'ici le 31 décembre 2043 correspond à 3,54 % des salaires (2,87 % en 2015) et est partagé également entre l'employeur et les employés. Au 31 mars 2016, la quote-part de l'obligation au titre du déficit actuariel de l'UAPP revenant au gouvernement de l'Alberta s'élevait à 280,5 M\$ (2015 – 313,5 M\$).

Le déficit actuariel de l'UAPP pour les années de service postérieures au 31 décembre 1991 est comblé au moyen de cotisations d'équilibre correspondant à 4,93 % (5,79 % en 2015) des gains ouvrant droit à pension jusqu'au 31 décembre 2021, à 1,71 % (1,71 % en 2015) des salaires pour 2022 et 2023, à 0,70 % (0,70 % en 2015) des salaires pour 2024 et 2025 et à 0,25 % (0,25 % en 2015) des salaires pour 2026 et 2027; toutes les cotisations sont réparties également entre l'employeur et les employés.

c) Congé administratif

À la fin du mandat du président-directeur général, le Centre lui accorde des jours de congé payé accumulés pendant la période d'emploi. Le salaire et les avantages en vigueur à la fin du mandat sont payés pour la durée du congé. Avec l'approbation du conseil, le président-directeur général sortant peut choisir de recevoir un montant forfaitaire.

Le Centre a comptabilisé pour le congé administratif une charge au titre des avantages de 61 000 \$ (16 000 \$ en 2015). Au 31 mars 2016, le passif au titre des prestations constituées était de 63 000 \$ (2015 – 2 000 \$), et aucune prestation (2015 – 158 000 \$) n'a été payée ni n'a fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice. Aucun actif n'est mis de côté pour capitaliser le passif puisque le Centre prévoit utiliser son fonds de roulement pour honorer cette obligation future.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 13 Excédent accumulé

Les variations de l'excédent accumulé se présentent comme suit :

	Non affecté	Déficit de l'UAPP (note 12)	2016	2015
Excédent (déficit) accumulé lié au fonctionnement, au début	17 086 \$	(3 331) \$	13 755 \$	13 417 \$
Excédent des produits sur les charges	475	–	475	338
Prestations constituées au titre de l'UAPP	(103)	103	–	–
Excédent (déficit) accumulé lié au fonctionnement, à la fin	17 458 \$	(3 228) \$	14 230 \$	13 755 \$

L'excédent accumulé comprend un montant de 20 831 000 \$ (21 322 000 \$ en 2015) correspondant à la portion de l'excédent investie dans les immobilisations.

Note 14 Dotations

	2016	2015
Dotations au début	45 309 \$	38 265 \$
Apports et autres transferts	3 129	2 344
Revenus de placement	773	5 959
Distributions disponibles à l'investissement	(1 570)	(1 259)
Montant cumulé des revenus de placement non distribués reclassé dans les apports reportés (se reporter à l'explication ci-dessous)	(11 459)	–
Dotations à la fin	36 182 \$	45 309 \$

Les dotations sont constituées de dons grevés d'affectations externes remis au Centre et sont gérées conformément aux ententes convenues entre le Centre et les donateurs individuels. Les revenus de placement tirés du fonds de dotation doivent être utilisés aux diverses fins établies par les donateurs ou par le conseil des gouverneurs du Centre.

Les dotations et les fonds de contrepartie remis par Patrimoine canadien pour les dotations admissibles dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation sont détenus par The Banff Centre Foundation et The Banff Canmore Community Foundation (une fondation publique de bienfaisance non apparentée) et gérés comme un fonds de dotation permanent pour le bénéfice exclusif du Centre. Le solde des dotations détenues par ces fondations s'établit comme suit :

	2016	2015
The Banff Centre Foundation	28 048 \$	34 183 \$
The Banff Canmore Community Foundation	8 134	11 126
	36 182 \$	45 309 \$

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

*(en milliers de dollars pour les tableaux)***Note 14 Dotations (suite)**

Vers la fin de l'exercice considéré, le Centre a adopté des lignes directrices révisées en matière de gestion des dotations afin d'établir l'orientation à l'égard de tous les fonds de dotation affectés détenus pour le compte du Centre. Les objectifs des lignes directrices en matière de gestion des dotations sont les suivants :

Administrer les fonds de dotation conformément aux conditions des ententes de dotation et à toutes les lois et à tous les règlements régissant ces fonds, y compris (s'il y a lieu) l'article 76 de la Post-Secondary Learning Act de l'Alberta dont certaines dispositions permettent au Centre de regrouper les fonds de dotation à des fins de placement et de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation.

Administrer les dotations afin de couvrir les dépenses annuelles tout en conservant dans la mesure du possible le pouvoir d'achat initial des fonds de dotation.

Veiller à ce que les dotations soient investies conformément à toutes les affectations pertinentes.

L'actif net lié aux dotations comprend toutes les dotations, les fonds de contrepartie et toutes les sommes désignées comme telles par le Centre. La révision des lignes directrices en matière de gestion des dotations adoptée vers la fin de l'exercice 2016 a permis de préciser que les revenus de placement non distribués tirés du capital d'un fonds de dotation sont grevés d'une affectation externe correspondant aux fins établies par les donateurs plutôt que d'être affectés en permanence aux dotations. Désormais, à moins d'être explicitement affectés aux dotations, les revenus de placement seront directement comptabilisés à titre d'apports reportés. Lors de leur adoption, les lignes directrices révisées ont été appliquées au cumul des dotations; le montant cumulé des revenus de placement non distribués, s'élevant à 11 459 000 \$, a dû être transféré de l'actif net lié aux dotations vers les apports reportés.

En vertu de la Post-Secondary Learning Act de l'Alberta, le Centre a le pouvoir de modifier les conditions assorties aux dotations s'il s'agit de :

Prévenir la distribution des produits tirés du fonds de dotation afin d'éviter des fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation;

Permettre un prélèvement sur le capital du fonds de dotation afin d'éviter les fluctuations des sommes distribuées et, de façon générale, de régulariser la distribution des produits tirés du fonds de dotation si le conseil des gouverneurs croit que le prélèvement est avantageux pour le Centre et ne diminue pas la valeur à long terme du fonds.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

*(en milliers de dollars pour les tableaux)***Note 15 Subventions gouvernementales**

	2016	2015
Subvention de fonctionnement de base du ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	16 802 \$	16 472 \$
Autres subventions du gouvernement de l'Alberta :		
Ministère de l'Éducation postsecondaire de l'Alberta	3 798	888
Ministère de la Culture de l'Alberta	190	298
	<u>20 790 \$</u>	<u>17 658 \$</u>
Subventions du gouvernement fédéral et autres subventions gouvernementales :		
Gouvernement du Canada – ministère du Patrimoine canadien		
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	1 950 \$	1 950 \$
Fonds du Canada pour la présentation des arts	125	125
Fonds du Canada pour les espaces culturels	70	–
Autres subventions gouvernementales	312	375
	<u>2 457 \$</u>	<u>2 450 \$</u>

Note 16 Revenus de placement

	2016	2015
Total des revenus de placement	877 \$	6 108 \$
Montant comptabilisé à titre d'augmentation directe de l'actif net	(773)	(5 959)
Prélèvement de revenus de placement tirés du fonds de dotation distribués compris dans les apports reportés	763	787
	<u>867 \$</u>	<u>936 \$</u>

Note 17 Salaires et avantages sociaux

Le tableau ci-dessous présente les charges du Centre au titre des salaires et des avantages sociaux.

	2016	2015
Salaires et avantages autres que les prestations de retraite	33 608 \$	31 238 \$
Prestations de retraite	2 463	2 264
	<u>36 071 \$</u>	<u>33 502 \$</u>

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 17 Salaires et avantages sociaux (suite)

Les charges au titre des salaires et des avantages des membres du conseil des gouverneurs et de la haute direction s'établissent comme suit :

	2016				2015
	Salaires de base	Autres avantages en espèces 1)	Autres avantages non pécuniaires 2)	Total	Total
Conseil des gouverneurs 3)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Présidente-directrice générale 4)	295	–	111	406	18
Président-directeur général intérimaire	–	–	–	–	94
Ancien président-directeur général 4)	–	–	–	–	162
Vice-présidents :					
Arts	167	5	41	213	204
Leadership	183	119	40	342	183
Finances	55	–	12	67	–
Finances (auparavant)	29	98	38	165	217
Développement	152	17	27	196	–
Exploitation	167	22	30	219	211
	1 048 \$	261 \$	299 \$	1 608 \$	1 089 \$

1. Les autres avantages en espèces comprennent des revenus comme les paies de vacances, les primes, les indemnités de logement et d'autres sommes forfaitaires, notamment les indemnités de retraite et les indemnités de départ.
2. Les autres avantages non pécuniaires comprennent la quote-part de l'ensemble des avantages sociaux attribuée au Centre ainsi que les paiements qu'il effectue au nom des employés, notamment pour les prestations de retraite, les congés administratifs et de retraite, les régimes de soins de santé, d'assurance-vie et d'assurance-invalidité, les frais de scolarité, les frais de déplacement imposables et d'autres avantages liés à l'utilisation des résidences, des véhicules et des services du Banff Centre.
3. Les services du président et des membres du conseil des gouverneurs ne sont pas rémunérés.
4. Le président-directeur général reçoit les prestations de congé administratif comprises dans les autres avantages non pécuniaires.

Note 18 Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires sont indiquées à des fins de comparaison et proviennent du *Comprehensive Institutional Plan* du Centre approuvé par le conseil des gouverneurs.

LE BANFF CENTRE**Notes afférentes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

(en milliers de dollars pour les tableaux)

Note 19 Charges par objet

	2016		2015
	Prévisions budgétaires	Données réelles	Données réelles
Salaires et avantages sociaux (note 17)	35 150 \$	36 071 \$	33 502 \$
Achat de services	5 363	5 753	5 125
Biens, matières et fournitures	4 070	4 221	4 084
Bourses et aide financière	2 850	2 394	2 791
Exploitation et entretien des installations	3 301	2 855	3 263
Services publics	1 857	1 484	1 667
Déplacements, formation et charges connexes	1 758	2 140	2 179
Location et matériel	626	1 435	1 622
Marketing et recrutement	851	1 093	819
Charges financières	444	618	845
Amortissement des immobilisations (note 7)	6 178	5 881	5 921
Perte sur cession d'immobilisations	–	259	–
	62 448 \$	64 204 \$	61 818 \$

Les bourses et l'aide financière incluent les paiements aux artistes résidents et aux participants des programmes pour les frais de scolarité, les frais, l'hébergement et d'autres coûts liés aux programmes.

Note 20 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré.

Gouvernance

Conseil des gouverneurs

(Au cours de la période comprise entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016)

Robert D. Walker, président par intérim
Janice Price, présidente et chef de la direction
Larry Fichtner
Joan Forge
Asim Ghosh
Christopher Hilbert
Elmer Hildebrand
Evaleen Jaeger Roy
Andy Kenins
Judith LaRocque
Leroy Little Bear, JD
Anne Lockwood
Brenda Mackie, présidente
Ralston E. MacDonnell
Trina McQueen
Gay Mitchell
Andrew Molson
Susan Peterson
Joseph Shlesinger

Membres de la direction

(Au cours de la période comprise entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016)

Janice Price, présidente et chef de la direction
Dan Buchner, vice-président, Leadership
Bruce Byford, vice-président et chef de la direction financière
Neil Johnston, vice-président, Développement
Carolyn Warren, vice-présidente, Arts
Luke Sunderland, vice-président et chef de l'exploitation



Banff Centre for Arts and Creativity

Tél. : 403.762.6100

www.banffcentre.ca